



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2025**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Mis en ligne le :

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON – M. MONDOLONI- Mme CZURKA -M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI- Mme CUIILLIERE – M. GARDIOL – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. RENAUDIN – M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – Mme ROVARINO – - M. MATHON – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme MERAKCHI – M. SAHRAOUI – M. LICCIA – M. BOCCIA -- M. ALLIOTTE- M. SANCHEZ – Mme PIOMBINO – M. LARLET – M. BORELLI

Pouvoirs : M. DE SOUZA à M. SAURA / Mme CHAUVIN à Mme MICHEL/Mme SAHUN à M. ALLIOTTE / M. WAHARTE à M. SANCHEZ

Absents :

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE - APPROBATION DU NOUVEAU PROJET
ETABLISSEMENT 2025/2030**

N° Acte : 8.9 Culture

Délibération n°25-57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre prévu à l'article L. 216-2 du code de l'éducation, publié au Bulletin officiel du ministère de la culture le 18 septembre 2023,

Vu l'arrêté du 19 décembre 2023 fixant les critères du classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique,

Vu la délibération du 11 juillet 2019 approuvant le projet d'établissement 2019-2025 du Conservatoire de Musique et de Danse,

CONSIDERANT que le nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement spécialisé musique, danse et théâtre (SNOP) réaffirme les missions de service public des établissements classés, pour répondre aux nouveaux enjeux de l'enseignement artistique, de

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

l'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Education Nationale, ainsi qu'au développement des pratiques en amateur ;

Considérant que le nouveau projet d'établissement 2025-2030 du conservatoire de musique et de danse proposé au Conseil Municipal est en cohérence avec le nouveau SNOP ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

APPROUVE le Projet d'établissement 2025-2030 du Conservatoire de Musique et de Danse

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE





D.G.A. ENFANCE SPORTS CULTURE
DIRECTION CULTURE PATRIMOINE
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
☎ : 04 42 77 91 15
✉ : conservatoire@ville-vitrolles13.fr



PROJET D'ETABLISSEMENT 2025-2030 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE VITROLLES

I – Introduction

1. Présentation du Conservatoire de Vitrolles
2. Le contexte local et les enjeux de territoire
 - 2.1 Le territoire
 - 2.2 Données socio-économiques
 - 2.3 Enjeux du territoire au niveau culturel
3. Les missions du Conservatoire
 - 3.1 Former des amateurs éclairés
 - 3.2 Développer l'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire
 - 3.3 Participer à la diffusion culturelle et au rayonnement du territoire
4. Bilan synthétique par rapport au projet d'établissement 2019/2025
 - 4.1 Les avancées structurantes
 - 4.2 Enrichissement pédagogique
 - 4.3 Rayonnement et accessibilité
 - 4.4 Leçons tirées et perspectives
5. La démarche d'élaboration du projet d'établissement

II – Etat des lieux et analyse de l'existant

1. Etat des lieux
 - 1.1 - Evolution des effectifs depuis 2018
 - 1.2 Le profil des élèves inscrits en 2024/2025
 - 1.3 - Les activités pédagogiques : apprentissages et pratiques
 - 1.3.1 - Les disciplines proposées au Conservatoire
 - 1.3.2 - Organisation pédagogique et répartition des élèves (année 2024/2025)
 - 1.3.2.1 Les cycles d'Eveil
 - 1.3.2.2 Les cycles d'initiation
 - 1.3.2.3 Les études musicales au Conservatoire
 - 1.3.2.4 Les études chorégraphiques au Conservatoire
 - 1.4 - La sensibilisation du plus grand nombre par l'éducation artistique et culturelle
 - 1.4.1 Les Orchestres à l'école
 - 1.4.2 Les interventions scolaires en musique
 - 1.4.3 Les interventions scolaires en danse
 - 1.4.4 Les projets scolaires transversaux
 - 1.5 - La programmation et la diffusion
 - 1.6 - L'organisation et le fonctionnement du Conservatoire
 - 1.6.1 - Les locaux
 - 1.6.2 - Les moyens humains
 - 1.6.3 - Les moyens matériels
 - 1.6.4 - La Communication
 - 1.6.5 - Les instances de concertation au sein du Conservatoire
 - 1.6.6 - Le budget de fonctionnement et d'investissement
 - 1.6.7 - Les tarifs du Conservatoire
2. Diagnostic de l'existant
 - 2.1 - Résultats du questionnaire aux élèves et aux familles
 - 2.2 - Résultats du questionnaire aux professeurs

- 2.3 - Synthèse des ateliers de travail du 29 novembre par groupe
- 2.4 - Conclusion et diagnostic général

III – Les perspectives et les objectifs stratégiques du projet d'établissement 2025-2030

- 1. Evolutions de l'organisation de l'offre pédagogique : innovations et expérimentations
 - 1.1 De nouveaux parcours et de nouveaux cursus
 - 1.1.1 Parcours d'Eveil de 2 à 5 ans
 - 1.1.2 Parcours d'Initiation de 6 à 7 ans
 - 1.1.3 Les parcours en Danse
 - 1.1.4 - Les parcours en Musique
 - 1.2 Evolutions des méthodes pédagogiques et expérimentation
 - 1.2.1 Adapter les méthodes pédagogiques
 - 1.2.1 Permettre l'expérimentation
- 2 - Développer les publics et les pratiques
 - 2.1 Adapter l'offre d'enseignement, les disciplines et les pratiques
 - 2.2 Améliorer la transversalité
 - 2.3 Actions ciblées pour les publics éloignés
 - 2.4 Inclusion et Handicap
 - 2.5 Promouvoir l'Education Artistique et Culturelle
 - 2.6 Tarification et accessibilité
 - 2.7 Soutien des pratiques amateurs
- 3 - Améliorer le fonctionnement de l'établissement
 - 3.1 Gestion des Locaux : besoins, aménagements, annexes
 - 3.2 Les moyens matériels
 - 3.3 Les moyens humains
 - 3.4 Formations professionnelles pour le personnel
 - 3.5 Organisation du suivi pédagogique et administratif
 - 3.6 Améliorer l'implication des élèves et des familles
- 4 - Renforcer le rayonnement et ancrer le Conservatoire sur son territoire
 - 4.1 - Développement des partenariats
 - 4.2 - Programmation d'une saison culturelle et manifestations "hors les murs"
 - 4.3 - Soutien à la création et résidence artistes
 - 4.4 - Communication à renforcer
- 5 - Evaluation partagée et suivi du projet d'établissement

IV – Conclusion

- Annexe 1 : Résultats du questionnaire aux élèves et aux familles
- Annexe 2 : Synthèse des réponses du questionnaire envoyé aux professeurs
- Annexe 3 : Restitutions des ateliers de travail par groupe de professeurs

I – PRESENTATION GENERALE

Etablissement reconnu dans le paysage culturel et éducatif de Vitrolles, le Conservatoire de musique et de danse est un lieu de découverte, de formation et d'approfondissement des pratiques artistiques.

L'ambition de l'établissement est de pouvoir proposer à chacun un apprentissage enrichissant et source d'épanouissement par la pratique artistique.

1. Présentation du Conservatoire de Vitrolles

L'apprentissage de la musique et de la danse a débuté à partir de 1966 sur Vitrolles avec la création de la Maison des Jeunes et de la Culture. En 1974, l'activité est transférée à l'association "Maison pour Tous" avec environ 250 élèves à l'époque, répartie sur une dizaine de disciplines.

En 1986, l'école de musique et de danse devient municipale avec des effectifs autour de 600 élèves qui sont accueillis au sein du Centre Educatif et Culturel George Sand qui regroupait alors l'école de musique et la médiathèque. Ce bâtiment n'était pas adapté pour la pratique chorégraphique qui se déroulait sur différents gymnases de la ville.

En 2016, la construction d'une nouvelle médiathèque dans le quartier des Pins dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain permet de libérer les locaux du CEC G. Sand qui sont vétustes et peu fonctionnels. L'équipe municipale décide de réhabiliter entièrement le bâtiment datant des années 70 pour le transformer en un équipement moderne et performant permettant d'accueillir l'ensemble des pratiques de l'école municipale de musique, de danse et d'art lyrique (EMMDAL) dans un même lieu. Les effectifs de l'école sont d'environ 700 élèves.

Lors de l'installation dans le nouveau bâtiment en octobre 2019 avec 3000m² dédiés à l'enseignement artistique, l'EMMDAL change de dénomination pour devenir le Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles. Ce changement s'accompagne également d'une réforme structurelle importante pour moderniser l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. Ce travail se matérialise au travers de l'élaboration et du vote d'un premier projet d'établissement 2019/2025 afin de définir les orientations stratégiques de ce nouvel équipement.

Rattaché à la Direction de la Culture et de Patrimoine, le Conservatoire accueille aujourd'hui plus de 870 élèves, encadrés par une équipe pédagogique de 35 enseignants sur 24 disciplines instrumentales et 4 disciplines chorégraphiques. Bien que l'établissement ne soit pas encore classé, les enseignements dispensés répondent pratiquement aux exigences du nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) du ministère de la Culture sorti en 2023.

Les objectifs principaux du Conservatoire de Musique et de Danse sont :

- Proposer un enseignement artistique de qualité, diversifié et accessible
- Participer à la programmation musicale et chorégraphique au sein de la ville
- Développer des projets artistiques et culturels en partenariat avec les différents acteurs du territoire
- Assurer des missions d'éducation artistique et culturelle auprès de tous les publics.

2. Le contexte local et les enjeux de territoire

2.1 Le territoire

Située au bord de l'Étang de Berre, la ville de Vitrolles est au centre géographique de la Métropole d'Aix-Marseille à proximité de l'aéroport de Marseille Provence et de la gare d'Aix TGV. D'une superficie de 3660 hectares, le territoire communal se compose de 3 entités géographiques entre le bord de l'étang de Berre et les deux plateaux séparés par de remarquables falaises :

- sur les rives de l'Étang de Berre se trouvent les zones industrielles au Sud et des quartiers d'habitations au Nord. Ce secteur est séparé du premier plateau par l'A7 et une première falaise
- le premier plateau est le siège du centre urbain, du vieux village et des grands quartiers résidentiels
- le second plateau est un vaste espace naturel (plateau de l'Arbois).

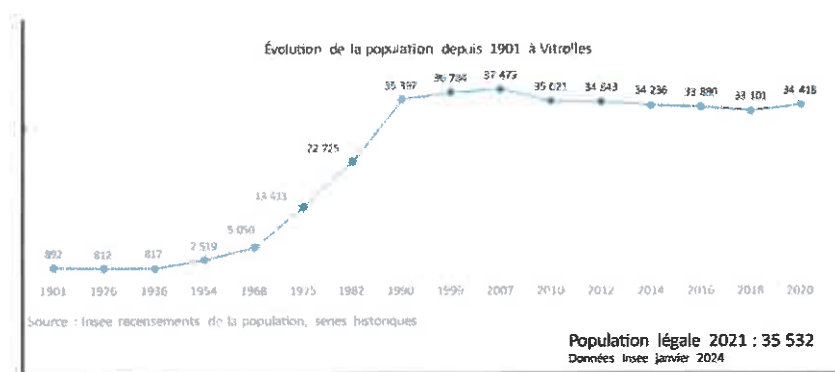
L'urbanisation est donc en partie contrainte par la topographie particulière du territoire.



2.2 Donnée socio-économiques (source Insee/AUPA)

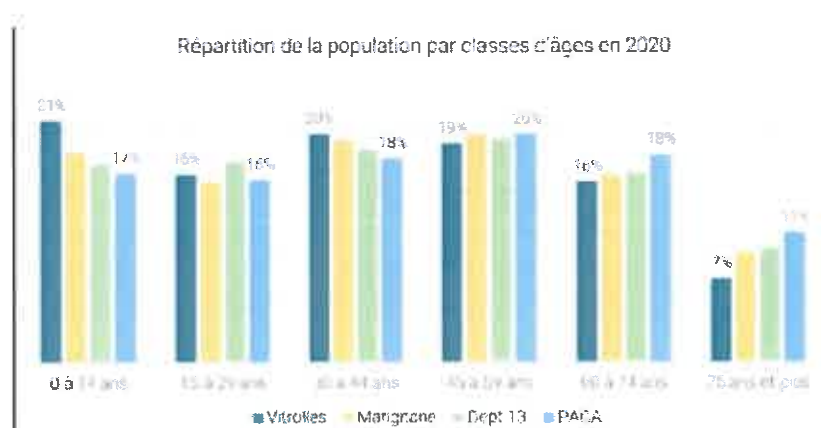
Vitrolles est la 9ème ville du département des Bouches du Rhône en terme de population avec 35 532 habitants au 1er janvier 2024.

La commune, du fait de son statut de ville nouvelle, se caractérise par un développement atypique : Le vieux village perché de moins de 1500 habitants au début des années 1950 connaît un fort développement et une véritable explosion démographique entre 1968 et 1990 avec 30 000 habitants supplémentaires. Cette croissance est stabilisée depuis le début des années 2000.

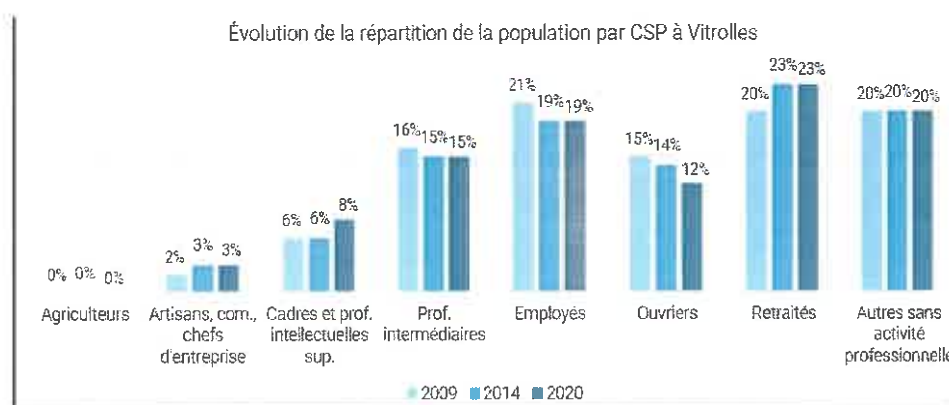


2.2.1 Structure de la population

En 2020, la population de Vitrolles est globalement jeune avec une proportion des 0-14 ans plus importante qu'ailleurs et une proportion des plus de 75 ans plus faible.



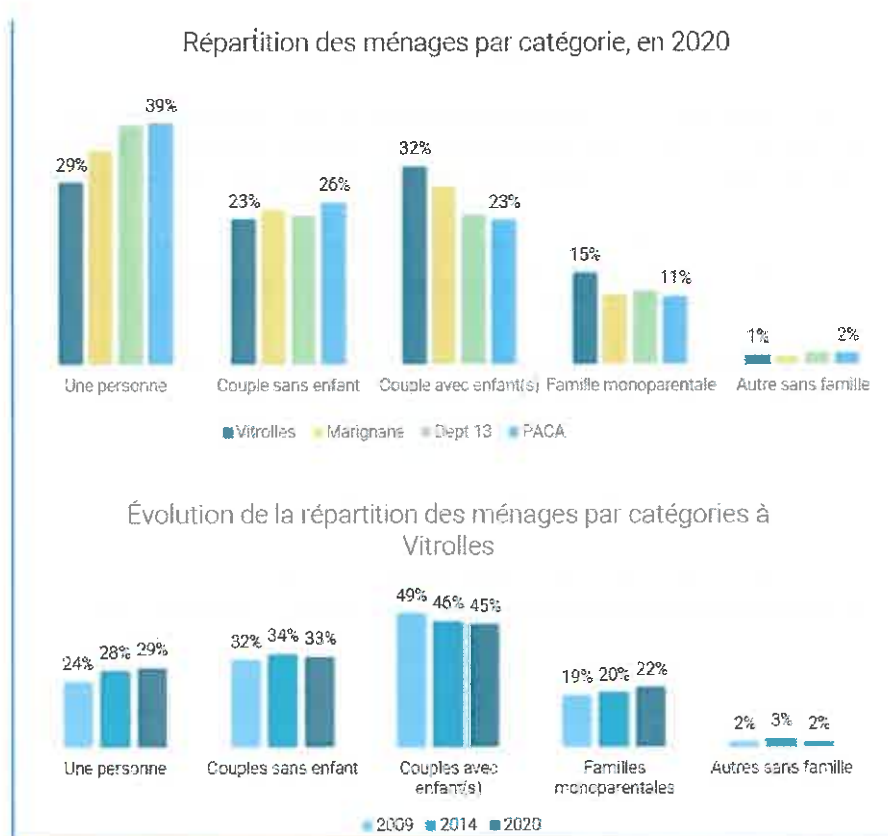
Vitrolles est une ville populaire où les employés, ouvriers et professions intermédiaires représentent une part plus élevée que dans le reste du département. Cette répartition reste relativement stable même si la tendance va vers une normalisation.



2.2.2 Structure des ménages

Sur les dernières années, le nombre de ménages augmente sur la commune avec une nette diminution de la taille de ceux-ci en lien avec les évolutions sociétales (divorces, décohabitation, baisse du nombre d'enfants...)

En 2020, les couples avec enfants représentent 32% des ménages contre 24% au niveau départemental. La tendance depuis 2009 évolue cependant vers une augmentation des personnes seules et une érosion du nombre de couple avec enfants.



2.2.3 Niveau de vie et logements

Le revenu médian en 2020 s'élève à 21 600€ sur Vitrolles, légèrement plus élevé que d'autres communes environnantes comme Marseille ou Marignane. Avec 50% de ménages imposés en 2020, la commune se situe pratiquement au niveau départemental.

La ville compte un peu plus de 4700 logements sociaux (taux SRU de 32%) avec un taux de pauvreté global à 16% (22% chez les moins de 30 ans).

Deux quartiers prioritaires Politique de la Ville (95% de logements sociaux) existent sur le territoire communal : La Frescoule 1144 habitants en 2019 et le secteur Centre (Pins, Liourat) 6341 habitants en 2019.

2.2.4 Economie et emploi

Vitrolles accueille près de 1400 entreprises réparties sur plus de 700 hectares dédiés aux activités économiques et industrielles qui génèrent 24 000 emplois sur la commune (dont 80% sont occupés par des actifs venant de communes extérieures).

Le taux de chômage est plus élevé que la moyenne avec un taux à 13,6% en 2021.

2.3 Les enjeux du territoire

La ville de Vitrolles porte depuis de nombreuses années une grande ambition politique au niveau éducatif et culturel. Elle œuvre également activement sur la lutte contre les discriminations, au respect de la diversité ainsi qu'à la mixité sociale et la transition écologique. Le projet d'établissement du Conservatoire doit tenir compte de ces enjeux locaux et s'y intégrer pleinement.

2.3.1 Le Projet Educatif Vitrollais 2024-2034

La ville a souhaité se doter d'un Projet Educatif Vitrollais, cadre stratégique pour une action éducative concertée pour les années 2024 à 2034 avec les partenaires éducatifs, sociaux et culturels, associatifs et institutionnels.

Ce projet vise à assembler et donner un sens commun aux politiques publiques municipales autour de l'éducation et de l'enfance/jeunesse, aux programmes éducatifs et dispositifs déployés sur le territoire : Plans mercredis, Cité Educative, volet éducatif du Contrat de Ville ou de la convention territoriale globale jusqu'aux projets d'école ou projets d'établissement des équipements du territoire ou projets éducatifs des associations locales.

Le Projet Educatif Vitrollais se veut être également une aventure participative avec l'ensemble des acteurs du territoire pour construire une proposition cohérente et concertée pour l'éducation à Vitrolles.

Ce projet Educatif Vitrollais s'articule au travers de sept ambitions éducatives :

- Construire la ville à hauteur d'enfant, comme un territoire d'émancipation, de liberté et de jeu,
- Former des écocitoyens,
- Faire société en permettant aux enfants de se construire comme des citoyens à part entière,
- Développer le pouvoir d'agir des enfants,
- Protéger et garantir le bien-être physique et mental de chaque enfant,
- Favoriser les réussites de chaque enfant,
- Eduquer ensemble par une véritable alliance éducative.

Cette stratégie pour une action éducative concertée distingue les enjeux auxquels la communauté éducative doit répondre, les axes de développement déclinés en objectifs pour les dix prochaines années. Elle identifie également les conditions de réussite et propose le schéma de gouvernance nécessaire pour la faire perdurer dans le temps.

Les axes de développement :

- Structurer des parcours éducatifs dès le plus jeune âge,
- Accompagner les innovations éducatives et pédagogiques sur tous les temps de l'enfant,
- Ouvrir la ville aux enfants, la construire avec eux,

- ✎ Développer une démocratie éducative associant les enfants et les jeunes,
- ✎ Mieux informer les publics, mieux communiquer sur l'action éducative à Vitrolles,
- ✎ Accompagner les parentalités.

La réussite du Projet Educatif Vitrollais passe par la professionnalisation de l'ensemble des acteurs éducatifs, la mise en place d'un centre local de ressources éducative et pédagogique, la promotion et le soutien aux projets coopératifs des acteurs éducatifs et le renforcement et la diversification des espaces d'engagement pour l'éducation.

Le Conservatoire en tant qu'acteur prépondérant de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire, a participé au processus d'élaboration de ce projet. Les objectifs et les actions menées par l'établissement pour les années à venir doivent s'intégrer pleinement dans le cadre du Projet Educatif Vitrollais.

2.3.2 Une politique culturelle forte sur le territoire

La ville de Vitrolles a développé une politique culturelle ambitieuse et transversale, ancrée dans son identité territoriale. Grâce à une stratégie volontariste de l'équipe municipale, La Direction de la Culture et du Patrimoine s'appuie sur un réseau d'équipements culturels modernes et diversifiés quasiment tous rénovés sur le mandat précédent :

- ✎ Deux médiathèques (La passerelle et l'annexe Brassens) dont une médiathèque centrale inaugurée en 2016 et située dans un quartier Politique de la Ville. La diversité des propositions à destination des publics et son architecture remarquable en font un tiers-lieu repéré par tous les habitants.
- ✎ Un conservatoire de Musique et de Danse réhabilité et inauguré en 2019 avec près de 3000m² dédiés aux enseignements artistiques dans le centre urbain.
- ✎ Une école Municipale d'Arts Plastiques située dans les quartiers sud de la ville qui propose un large panel d'activités artistiques axées sur la création, la découverte et l'épanouissement autour des arts graphiques et de la sculpture.
 - Un cinéma municipal (Les Lumières) de 3 salles dans le centre urbain qui propose une programmation de qualité, tous publics, ponctuée d'événements en relation avec les associations vitrollaises. Son classement Art et Essai, attribué par le Centre National de la Cinématographie, s'accompagne de 3 labels d'excellence : Jeune Public, Patrimoine et Répertoire, Recherche et Découverte.
 - Un théâtre municipal de 176 places (Fontblanche) situé dans les quartiers sud et rénové en 2012 au cœur du parc du Domaine de Fontblanche.
 - Une salle de spectacles moderne (Salle Guy Obino) inaugurée en 2014 avec une configuration modulable de 450 à 1500 places.
 - Le service des archives municipales et du patrimoine, installé dans un bâtiment inauguré en 2019, propose de nombreuses activités pour découvrir le patrimoine communal (visites guidées, expositions, ateliers et malettes pédagogiques...)

L'ensemble des équipements culturels municipaux forment un pôle de ressources précieux pour développer la création, la diffusion et l'accès à la culture. La programmation culturelle de la ville se distingue par son éclectisme et son ouverture, mêlant arts vivants, cinéma, arts plastiques, musique et expositions, avec une attention particulière aux projets favorisant la participation citoyenne. De nombreux festivals sont programmés sur la saison estivale que ce soit sur le Domaine de Fontblanche ou sur le Stadium (Charlie Free Festival, Jardin sonore Festival, Dub Station Festival, Basse Fréquence...).

La ville s'appuie et valorise également un tissu associatif riche, en soutenant activement de nombreuses structures locales (Charlie Free, Maison pour Tous, Compagnie Evohé, Vatos Locos...) et en construisant des partenariats pertinents (Festival d'Aix, BIAC, CIAM, Festival Avec le Temps...) qui dynamisent le territoire et permettent aux habitants de s'approprier la culture dans toutes ses dimensions.

Les synergies entre les équipements et les acteurs locaux occupent une place centrale dans cette politique : collaborations avec les établissements scolaires pour développer l'éducation artistique, partenariats avec des associations pour des projets participatifs, et une démarche inclusive visant à rendre la culture accessible à tous les publics, notamment ceux issus des quartiers prioritaires. Vitrolles se positionne ainsi comme un laboratoire culturel dynamique, alliant innovation, proximité et excellence au service de l'épanouissement collectif et de la cohésion sociale.

3. Les missions du Conservatoire

Conformément aux préconisations du ministère de la Culture précisées dans le Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'Enseignement Public de la Danse et de la Musique (SNOP), le Conservatoire de Musique et de Danse a pour vocation d'offrir une formation artistique de qualité sur le territoire vitrollais et d'assurer les missions fondamentales des établissements publics classés, tout en les adaptant aux spécificités locales.

3.1 Former des amateurs éclairés

Le Conservatoire met au cœur de son projet la formation d'artistes amateurs, en offrant à chaque élève une culture musicale ou chorégraphique solide sur toute une diversité de pratiques et de disciplines différentes. L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nécessaires dans leur discipline pour répondre à leur projet artistique personnel dans une démarche d'autonomie : soit se diriger vers une formation diplômante ou professionnalisante, soit se diriger vers une pratique amateur enrichissante avec un répertoire varié, pour s'exprimer artistiquement tout au long de leur vie, que ce soit au Conservatoire ou à l'extérieur.

3.2 Développer l'Éducation artistique et Culturelle en milieu scolaire

Le Conservatoire s'engage pleinement dans la démocratisation culturelle par une forte présence dans les établissements scolaires. Cela se traduit par de nombreuses actions proposées en danse comme en musique, dans les écoles de la maternelle au lycée au travers de projets tels qu'Orchestre à l'école, Classe Opéra, Découverte de la danse, Chorales, Présentation d'instruments... Ces initiatives visent à élargir l'accès à la pratique artistique et culturelle sur un territoire marqué par des disparités géographique et sociales importantes. Le partenariat avec l'Education Nationale pourra se renforcer encore en mettant en place des classes à horaires aménagés sur les années à venir.

3.3 Participer à la diffusion culturelle et au rayonnement territorial

Le Conservatoire joue un rôle important dans l'animation culturelle de Vitrolles, notamment par des spectacles d'élèves et de professeurs, des conférences, et des projets collaboratifs avec

d'autres équipements municipaux, d'autres partenaires culturels ou associatifs. Ce rayonnement par la programmation d'événements s'inscrit évidemment dans une logique pédagogique dans la formation des élèves, mais également dans une dynamique de partage et d'accessibilité culturelle pour tous les publics.

Le Conservatoire cherche à tisser des liens avec les ensembles amateurs locaux. Cette coopération se décline sous plusieurs formes : projets communs, stages, master-classes, et accueil d'artistes renommés. Ces actions contribuent à l'enrichissement mutuel entre les élèves du Conservatoire et les amateurs du territoire.

L'implication de l'établissement dans une dynamique de réseau inter-conservatoires est importante pour permettre de créer des passerelles entre les équipes pédagogiques, mutualiser les pratiques et construire des projets communs au-delà du territoire communal.

L'élaboration de ce Projet d'Etablissement 2025/2030 est l'occasion de s'interroger et de réfléchir collectivement à l'équilibre et la hiérarchisation de ces missions sur les cinq prochaines années, tout en planifiant leur mise en œuvre opérationnelle en fonction des orientations stratégiques définies par la collectivité et par le ministère de la Culture au travers du SNOP.

4. Bilan synthétique par rapport au projet d'établissement 2019/2025

Comme l'installation dans les nouveaux locaux en septembre 2019, le vote du premier projet d'établissement 2019-2025 en conseil municipal a marqué une étape importante dans la structuration de l'offre du Conservatoire de Musique et de Danse. Conçu comme une feuille de route ambitieuse, il s'est articulé autour de plusieurs objectifs stratégiques qui ont permis de renforcer le rôle du conservatoire comme un acteur clé de la vie culturelle locale. Il est important de faire un bilan synthétique des principaux résultats obtenus.

4.1 Les avancées structurantes

Modernisation des infrastructures : L'installation dans les nouveaux locaux du conservatoire a changé en profondeur les conditions d'apprentissage, notamment le confort acoustique dans les salles, le renouvellement d'une partie du parc instrumental, l'ajout d'équipements numériques modernes adaptés à l'enseignement artistique d'aujourd'hui et une meilleure accessibilité. Cependant le bâtiment a tendance à s'abîmer assez rapidement compte tenu de la forte fréquentation du lieu et la conception technique complexe qui rend difficile la gestion des températures et de l'aération, notamment dans les salles de danse.

Modernisation du fonctionnement : La structuration de l'équipe administrative et le changement de logiciel de gestion du conservatoire (iMuse depuis 2022) ont permis de moderniser les procédures internes pour améliorer la gestion des inscriptions, le suivi de la scolarité des élèves, le suivi des projets scolaires et des manifestations. La mise en place d'un référent communication en interne a été importante pour améliorer la valorisation des actions du conservatoire en interne comme en externe.

Évolution des effectifs : Le conservatoire a connu une augmentation significative de ses inscriptions depuis 2019, atteignant près de 875 élèves à la rentrée 2024/2025, avec une diversité des publics et un rééquilibrage du nombre d'élèves adultes. Après une baisse des

effectifs liée à la crise sanitaire de 2020 à 2022, les effectifs se sont stabilisés depuis 2 ans à un niveau relativement important pour une ville de 35 000 habitants.

Développement des partenariats : Le développement d'une collaboration renforcée avec les autres équipements municipaux, l'Education Nationale, certaines associations locales et d'autres acteurs culturels a permis d'élargir l'offre pédagogique, de multiplier les projets interdisciplinaires et d'inscrire l'établissement sur le territoire.

4.2 Enrichissement pédagogique

Nouveaux cursus et disciplines : L'intégration de nouvelles disciplines, comme la danse Hip-Hop, le développement de cours d'Histoire de la musique, la création d'une Batucada et d'une chorale adolescente, la création d'une classe de Contrebasse et d'une classe de Cor d'harmonie, a répondu aux attentes d'un public en quête de nouveautés. La réécriture du règlement des Etudes en 2021 a permis de structurer l'offre pédagogique pour les différents publics et de poser un cadre plus précis pour l'équipe pédagogique, comme pour les élèves.

Accent sur la transversalité : La promotion des approches pédagogiques transversales, favorisant la rencontre entre musique et danse a permis de créer des projets et des spectacles ambitieux mélangeant les disciplines et les élèves.

Formation continue des enseignants : Accueil de formation commune sur la Formation Musicale avec les professeurs du Conservatoire de Marignane pour améliorer les pratiques pédagogiques et favoriser les échanges entre pairs.

4.3 Rayonnement et accessibilité

Projets "hors-les-murs" : Le conservatoire a repris en 2020 en propre l'organisation d'un temps fort de la programmation culturelle tout public en proposant les Rendez-Vous au Parc St Exupéry, permettant de mélanger les publics autour de restitutions de projets scolaires, de présentation des ensembles du conservatoire et des prestations de professionnels en musique et en danse.

Démocratisation culturelle : Des efforts ont été déployés pour diversifier les publics grâce au maintien d'une tarification adaptée et à des actions ciblées dans les zones à faible accès culturel (notamment par les projets scolaires en REP+).

Événements artistiques : L'établissement s'est ouvert vers l'extérieur et la programmation artistique et culturelle du conservatoire a gagné en visibilité, avec des productions originales mettant en valeur le travail des élèves et des partenariats avec des artistes reconnus.

4.4 Leçons tirées et perspectives

Succès notables : La stratégie globale a porté ses fruits en termes de visibilité et d'impact sur le territoire. Le conservatoire est perçu aujourd'hui comme un lieu de référence reconnu pour la formation artistique à Vitrolles.

Enjeux non atteints : Quelques défis subsistent, notamment concernant le développement du département Musiques Actuelles, le soutien à la pratique amateur, la construction d'une

proposition d'accompagnement artistique autour du studio d'enregistrement, l'adaptation de l'offre pédagogique vers des parcours de formation plus souple, et une communication à étoffer pour toucher des publics encore plus variés.

Cap sur l'avenir : Le projet 2019-2025 a posé les bases d'une dynamique solide pour porter des ambitions nouvelles sur le projet 2025-2030, en mettant l'accent sur l'innovation pédagogique, l'inclusion sociale et le rayonnement territorial.

En somme, le travail réalisé depuis 2019 a permis de consolider les fondations d'un conservatoire moderne tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives. Ces acquis structurants serviront de tremplin pour répondre aux enjeux du futur projet, avec pour objectif de placer le conservatoire au cœur de la vitalité culturelle de Vitrolles et d'initier très prochainement une démarche de classement en Conservatoire à Rayonnement Communal auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

5. La démarche d'élaboration du projet d'établissement

Le projet d'établissement est un document de référence qui permet de définir les axes stratégiques et la déclinaison des actions pédagogiques et artistiques qui en découlent sur une période déterminée. Celui-ci définit l'identité de l'établissement ainsi que les priorités d'évolution en tenant compte de la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire concerné. L'élaboration du projet d'établissement est spécifique à chaque conservatoire et relève de l'autorité de la direction de l'équipement culturel qui l'inscrit à la fois dans la logique des politiques locales de la collectivité et dans les orientations et préconisations nationales.

S'appuyant sur un état des lieux, le projet formule un diagnostic de l'existant et trace des perspectives d'évolution et de développement. L'élaboration du projet d'établissement fait nécessairement l'objet d'une concertation ouverte à l'écoute des attentes de la ville, du personnel et des usagers.

L'équipe pédagogique a été mobilisée sur la réflexion concernant la pédagogie, les disciplines proposées, les parcours et cursus, les modalités d'évaluations, les publics, au travers de réunions plénières, d'ateliers de travail en groupe et de réunions du Conseil Pédagogique.

Les équipes administratives et techniques ont participé également à la démarche sur les questions de fonctionnement opérationnel de l'établissement.

Cette phase a permis d'aboutir à une proposition de projet d'établissement soumise à la direction de la Culture et du Patrimoine et aux élus concernés pour arbitrages et amendements complémentaires.

Calendrier :

- ☞ Septembre 2024 : lancement de la démarche en réunion plénière et en conseil pédagogique
- ☞ Octobre 2024 : réunion méthodologique en conseil pédagogique
- ☞ Novembre 2024 : envoi d'un questionnaire à l'ensemble des professeurs
- ☞ Novembre 2024 : réunion plénière suivie d'ateliers de travail autour du projet

- Décembre 2024 : envoi d'un questionnaire aux élèves et aux familles
- Décembre 2024 : rédaction de la version initiale du projet d'établissement
- Décembre 2024 : réunion plénière pour arbitrages et point d'étape
- Janvier 2025 : présentation du projet d'établissement à la direction et aux élus pour arbitrages
- Janvier 2025 : présentation en conseil d'établissement pour arbitrages
- Février 2025 : compilations des retours, finalisation du projet d'établissement et validation en conseil pédagogique
- Mars 2025 : vote du projet d'établissement en Conseil Municipal
- Avril 2025 : déclinaison du projet dans l'actualisation du règlement intérieur et du règlement des études
- Juin 2025 : vote en Conseil Municipal des règlements mis à jour et dépôt du dossier de classement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

II – PRESENTATION ET ANALYSE DE L’EXISTANT

1. Etat des lieux

L’équipe du conservatoire compte aujourd’hui 43 agents au service de plus de 870 élèves sur l’année 2024/2025 en musique et en danse, de l’éveil au cycle 3. Le conservatoire s’adresse également chaque année au travers des dispositifs d’éducation artistique et culturelle à un public beaucoup plus large d’environ 3000 scolaires, de la maternelle au lycée.

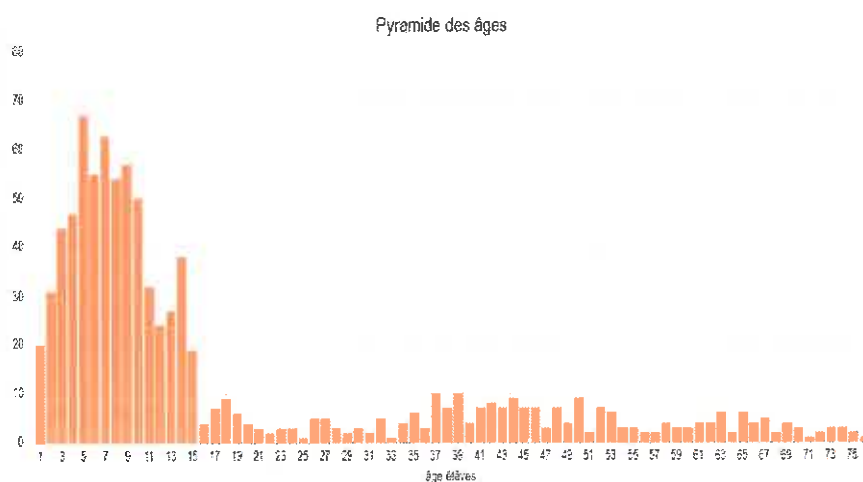
1.1 - Evolution des effectifs depuis 2018

Année	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Nombre d’élèves	675	821	805	760	825	866	877



L’installation du conservatoire dans le nouveau bâtiment en 2019 avait permis d’augmenter significativement le nombre d’inscriptions, notamment grâce à une campagne de communication importante. La crise sanitaire est venue malheureusement infléchir cette dynamique pendant 2 ans avant d’avoir une stabilisation des effectifs au-dessus de 850 élèves depuis la rentrée 2023.

1.2 Le profil des élèves inscrits en 2024/2025



La proportion d'adultes (+25 ans) dans l'effectif global est de 25% (219 adultes). Une meilleure application du règlement intérieur depuis 3 ans a permis de réduire le nombre d'élèves adultes qui occupaient des créneaux sans une réelle dynamique d'apprentissage, au profit des enfants.

Tranche d'âge	3 à 5 ans	6 à 8 ans	9 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 18 ans	18 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans	+66 ans
Effectifs	95	167	172	104	86	34	28	64	59	32	36

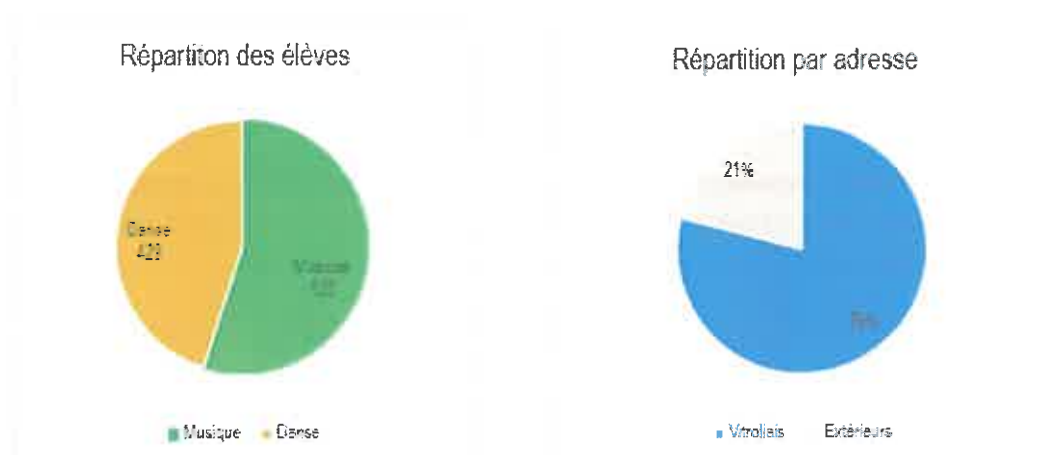
Le nombre de nouveaux élèves inscrits en 2024/2025 est de 214 soit 25% de l'effectif global, ce qui correspond au taux habituel de réinscription sur les 2 dernières années.

Répartition par sexe



	Inscrits	Musique	Danse
Garçons	236	216	23
Filles	639	309	406

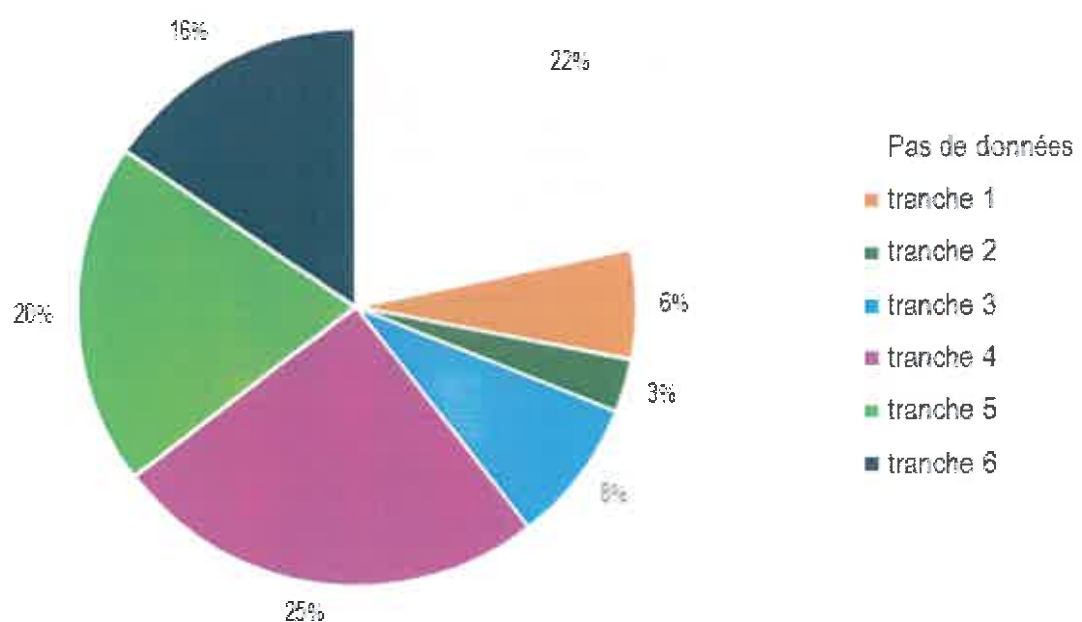
La proportion des filles dans les élèves est nettement plus importante que celle des garçons avec près de 75% des inscrits qui sont des filles. C'est extrêmement marqué au niveau de la danse même si quelques garçons sont arrivés depuis 2 ans, notamment au niveau du Hip-Hop.



	Inscrits	Musique	Danse
Vitrollais	693	374	394
Extérieurs	184	151	35

Près de 80% des élèves inscrits au Conservatoire habitent sur la commune, cependant le nombre d'extérieurs est plus marqué en musique avec 29% d'élèves extérieurs contre 8% d'élèves extérieurs en danse.

Répartition des familles élèves Vitrollais selon Quotient Familial



	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
QF mensuel	<429€	430<629€	630<929€	930<1529€	1530<2029€	>2030€

La majorité des familles fréquentant l'établissement est répartie sur les tranches 4, 5 et 6 de quotient familial, cependant environ 10% des familles sont en tranche 1 et 2 sur des niveaux de revenus assez faibles.

1.3 - Les activités pédagogiques : apprentissages et pratiques

Le Conservatoire assure des enseignements artistiques dans 2 spécialités différentes (Musique et Danse) en proposant aux élèves une approche à la fois exigeante et rigoureuse, propre à un enseignement de qualité mais également vivante et partagée.

Le parcours pédagogique s'inscrit dans un cursus progressif et méthodique permettant de donner aux élèves les acquisitions nécessaires pour une formation artistique de qualité, avec la volonté qu'ils puissent devenir des amateurs autonomes dans leur pratique tout au long de leur vie.

En proposant un large panel de disciplines et une amplitude d'heures d'enseignement élargie, chaque élève peut trouver un créneau lui permettant d'exercer la discipline artistique de son choix. L'adaptation des méthodes pédagogiques favorise de plus en plus le numérique, les pratiques collectives et les projets transversaux permettant de décroisonner les classes.

1.3.1 - Les disciplines proposées au Conservatoire

EVEIL ET INITIATION : Disciplines proposées en éveil et initiation

Musique : Eveil Musical (4-5 ans), Violon Méthode SUZUKI (à partir de 3 ans), Initiation découverte instrumental (6-7 ans), Initiation instrument (6/7 ans)

Danse : Eveil Danse (4-5 ans), Initiation Danse (6/7ans)

Musique et danse : Eveil artistique (3-5 ans)

MUSIQUE : Disciplines proposés au Conservatoire pour l'enseignement musical

Formation Musicale : Formation Musicale, Initiation FM, Atelier d'écriture, Atelier de composition

Les Cordes : Violon, Violon Alto, Violoncelle, Contrebasse

Les Bois : Flûte à Bec, Flûte traversière, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone

Les Cuivres : Trompette, Trombone, Euphonium, Cor d'harmonie

Les Polyphoniques : Piano, Guitare Classique, Harpe

La voix : Chant Lyrique

Les musiques actuelles : Batterie, Vibraphone, Percussions, Guitare électrique, Basse électrique, Electro-acoustique

PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES :

Les orchestres : Orchestre à Cordes, Orchestre à cordes Junior, Orchestre d'harmonie, Orchestre d'improvisation

Les ensembles : Ensembles d'anches, Ensemble de flûtes, Ensemble de guitares, Batucada, Musique Plurielle, Big Band

Les Ateliers : Musique contemporaine, Atelier Art Lyrique, Atelier composition Rock, Atelier Création Electro-acoustique, Atelier Musique Actuelle

Les Chorales : Chorale Enfants (6-11 ans), Chorale adolescents (12-18 ans) et Chorale Adultes

DANSE : Disciplines proposées au Conservatoire pour l'enseignement de la danse

Pratique chorégraphique : Danse Classique, Danse Jazz, Danse Moderne/contemporain, Danse Hip-Hop

Les Ateliers chorégraphiques : Atelier de Composition chorégraphique (Classique, Jazz, Moderne), Atelier Complémentaire (Classique, Jazz, Moderne), Atelier Improvisation et composition (musique et danse), Barre à terre

1.3.2 - Organisation pédagogique et répartition des élèves (année 2024/2025)

1.3.2.1 Les cycles d'Eveil

Les cycles d'éveil proposés au conservatoire permettent aux plus petits de faire leurs premiers pas au sein de l'établissement. Cette première phase au Conservatoire s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans, scolarisés en maternelle pour leur permettre de découvrir le monde de la musique et de la danse.

Les enfants peuvent choisir entre 4 propositions différentes :

- Eveil artistique : Encadrés par 2 enseignants (musique / danse), les enfants accueillis à partir de 3 ans (petite section de maternelle) abordent les notions de l'expression corporelle, du mouvement et de la musique. 3 niveaux ouverts en fonction de l'âge des enfants (Eveil artistique 1, 2 ou 3)
- Eveil Danse : Les élèves vont à la découverte du mouvement, de l'espace, du rythme pour développer leur conscience corporelle et leur créativité. Ouvert à partir de 4 ans sur 2 niveaux différents en fonction de l'âge (Eveil danse 1 ou 2)
- Eveil Musical : Les élèves de 4 et 5 ans vont à la rencontre de la musique par les sons, le rythme, les jeux vocaux et le développement de l'écoute. Ouvert sur 2 niveaux différents en fonction de l'âge (Eveil musical 1 ou 2)

- Jardin Suzuki (violon) : Les enfants apprennent à jouer du violon avec la méthode pédagogique Suzuki qui permet de débiter la pratique d'un instrument dès 3 ans, sans recours au solfège ni à une quelconque lecture de notes pendant les premières années. Les élèves Suzuki apprennent à jouer de la musique avant de savoir la déchiffrer, tout comme les enfants apprennent à parler avant de savoir lire.

CYCLE D'EVEIL	Nombre d'inscrits
Eveil Artistique (3-5 ans)	42
Eveil Musical (4-5 ans)	10
Eveil Danse (4-5ans)	33
Jardin Violon Suzuki (3-6ans)	9
TOTAL Cycle Eveil	94

1.3.2.2 Les cycles d'initiation

Les cycles d'initiation sont proposés aux élèves de 6 et 7 ans (CP/CE1) avant l'entrée dans un des cursus de formation du Conservatoire. C'est la première étape importante dans l'apprentissage de la musique ou de la danse.

Initiation Musique :

- Initiation découverte instruments (6-7 ans) : ce parcours sur une année offre la possibilité à des enfants n'ayant pas encore choisi un instrument de découvrir 10 instruments sur l'année en rotation mensuelle par groupe de 2 ou 3 complétée par une initiation à la formation musicale de 45 minutes hebdomadaire.
- Initiation instrument (6 ans) : Destiné aux enfants ayant déjà choisi un instrument mais qui sont trop jeunes pour entrer dans le cursus normal de formation musicale. La pratique de l'instrument se déroule comme pour les autres élèves musiciens avec des cours d'initiation à la formation musicale spécifique pour les non-lecteurs.

Initiation Danse :

- Après avoir choisi une esthétique chorégraphique, les élèves de 6 et 7 ans découvrent les fondamentaux du mouvement : conscience du corps, posture, coordination, écoute et ressenti pendant une phase de 2 années, avant d'entrer dans le cursus de formation à partir de 8 ans.

CYCLE D'INITIATION	Nombre d'inscrits
Initiation découverte instruments	21
Initiation instruments	6
Initiation danse classique	36
Initiation danse moderne	11
Initiation danse Jazz	18
TOTAL Cycle Initiation	92

1.3.2.3 Les études musicales au Conservatoire

A partir de 7 ans, le Conservatoire propose un enseignement complet pour l'apprentissage de la musique, qui repose sur une combinaison de cours individuels et de cours collectifs indissociables les uns et des autres : cours d'instrument, cours de formation musicale et pratique collective musicale.

Selon l'âge de l'élève, le Conservatoire propose différents cursus pédagogiques : cursus initial, cursus personnalisé, cursus adultes et hors cursus.

Le cursus de formation initial s'organise autour de 3 cycles différents de 3 à 5 ans chacun permettant à l'élève de progresser à son rythme, selon ses compétences :

- Cycle 1 : apprentissage des fondamentaux au travers de la technique instrumentale, de la formation musicale et de la découverte d'une pratique collective (chant choral)
- Cycle 2 : approfondissement des connaissances et développement de l'expérience et des savoir-faire à la fois sur son instrument mais également en formation musicale. La pratique collective est fondamentale et permet de participer à des projets artistiques de qualité.
- Cycle 3 : affirmation des aptitudes techniques et artistiques et aboutissement de la formation pour une pratique autonome et épanouie de l'élève.

A l'issue de sa formation au Conservatoire, l'élève peut obtenir son Certificat d'Etudes Musicales.

Le cursus adulte s'adresse à un public débutant ou souhaitant renouer avec une pratique musicale antérieure. Il s'effectue sur une durée de 5 ans avec formation musicale (1h/semaine) et pratique instrumentale (30min/semaine). Ce cursus adulte est validé par des évaluations finales permettant d'obtenir un certificat de formation musicale adulte. L'élève peut ensuite continuer à s'investir au conservatoire notamment dans les ensembles et orchestres.

Le cursus personnalisé est une alternative au parcours de formation classique permettant une parenthèse dans le cursus initial à la demande de l'élève, une réorientation définie et proposée par l'équipe pédagogique ou encore une réponse à une demande spécifique de formation liée au projet et au profil de l'élève. L'avis de l'équipe pédagogique est toujours nécessaire pour accéder à ce cursus.

Le "hors cursus" donne la possibilité à des élèves de suivre un ou plusieurs cours au sein du conservatoire sans nécessité de passer des évaluations ou de suivre des cours de formation musicale. L'inscription en cours individuel d'instrument peut être remise en cause chaque année selon les places disponibles dans chaque classe et de la motivation de l'élève.

- Organisation du cursus de formation musicale

L'enseignement de la formation musicale est primordial dans l'apprentissage de la musique pour l'acquisition des bases théoriques nécessaires à la pratique instrumentale. Ce cursus initial de formation musicale est structuré en 2 cycles chacun obligatoire pour les élèves instrumentistes.

- Cycle 1 (sur 4 ans) : 1 heure par semaine en groupe.
- Cycle 2 (sur 4 ans) : 1h30 par semaine en groupe + 30min atelier écriture en 4ème années

Les élèves sont évalués sous forme de contrôle continu semestriel tout au long de leur cursus. La réussite à un examen de fin de cycle 1 conditionne le passage en cycle 2 ou l'obtention d'un certificat de fin d'études de formation musicale en fin de cycle 2.

FORMATION MUSICALE	Initiation FM	Cycle 1	Cycle 2	At. Ecriture	FM Spécialisée	FM adultes	TOTAL
Nombre d'élèves	22	166	48	7	12	24	279

Il existe également un cursus de formation musicale sur 5 ans pour les adultes, qui correspond au programme du cursus de formation initial ainsi que de la formation musicale spécialisée, uniquement pour les élèves inscrits au sein du département musique actuelle.

- Organisation du cursus de formation instrumentale

L'admission dans les classes d'apprentissage instrumental peut se faire généralement autour de 7 ans sauf exception liée aux contraintes physiques de certains instruments.

La formation se déroule sur 4 cycles différents découpés en phases (A et B) :

- Cycle débutant : sur une durée de 1 ou 2 années avec 30min/semaine en individuel ou parfois en binôme. L'entrée en cycle 1 se fait après passage d'un petit examen
- Cycle 1 : sur une durée de 3 à 5 ans avec 30min/semaine en individuel. Ce cycle est fractionné en 2 phases A et B
- Cycle 2 : sur une durée de 3 à 5 ans avec 45min/semaine en individuel. Ce cycle est fractionné en 2 phases A et B
- Cycle 3 : sur une durée de 3 à 5 ans avec 60min/semaine en individuel. Ce cycle est fractionné en 2 phases A et B

Les élèves passent un examen à chaque fin de cycle mais également à la fin de la phase A de chaque cycle. L'examen de fin de cycle comporte également une épreuve dite de "musique plurielle" (musique de chambre). Celle-ci consiste pour les élèves à présenter un morceau collectif qui mélange les instruments et favorise la rencontre entre élèves.

INSTRUMENTS (cours individuels)		Cycle débutant	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Cursus Adultes	Hors cursus	TOTAL
Cordes	Violon	18	16	7	4		2	47
	Alto	2	1		1		3	7
	Violoncelle	4	12	2	0		4	22
	Contrebasse	2						2
Bois	Flûte à Bec		3	6	1	1		11
	Flûte traversière	4	7				4	15
	Hautbois	2	1		1			4
	Clarinette	1	3	1	1		7	13
	Basson	2	1	1	1	2	1	8

	Saxophone	6		1	1	5	2	15
Cuivres	Trompette	3	5				5	13
	Trombone	2	1	1			1	5
	Euphonium		1	1				2
	Cor d'Harmonie	3	2				1	6
Polyphoniques	Piano	42	43	11	3	4	18	121
	Guitare Classique	21	10	4		2	10	47
	Harpe	7	4	1			1	13
Voix	Chant Lyrique	2	2	1	3		15	23
Musique actuelle	Batterie / percussions	6	4	5		1	5	21
	Guitare électrique	5					5	10
	Basse électrique	2					2	4
	Electro-acoustique	3					2	5
	TOTAL	137	116	42	16	15	88	414

- Organisation des pratiques collectives musicales

La pratique collective fait partie intégrante de la formation des musiciens. Elle est une source de motivation, d'application des acquisitions instrumentales et de partage artistique. Ainsi, tous les élèves musiciens doivent expérimenter une pratique soutenue et diversifiée de la pratique d'ensemble, que ce soit par la chorale, par l'orchestre ou tout autre atelier proposé au conservatoire.

Les orchestres, ateliers ou ensembles sont des classes instrumentales de groupe auxquelles on peut s'inscrire de manière isolée ou dans le dans d'un cursus en tant que pratique collective.

PRATIQUES COLLECTIVES MUSICALES	Nombre élèves
Atelier Art Lyrique	21
Atelier Jazz/Big Band	16
Atelier Musique Actuelle (music Act)	3
Atelier Musique Contemporaine	7
Atelier Rock et Musique Amplifiée	7
Batucada	16
Chorale Adolescents	31
Chorale Adultes	8

Chorale Enfants	100
Ecriture	7
Ensemble Anches	12
Ensemble Guitare Classique	14
Musique Plurielle	68
Orchestre Cordes	30
Orchestre Cordes Junior	18
Orchestre Harmonie Conservatoire	26
Orchestre Improvisation Générative	7
TOTAL	386

1.3.2.4 Les études chorégraphiques au Conservatoire

L'accès aux études chorégraphiques se fait à partir de 8 ans après avoir choisi une esthétique parmi les 4 proposées au Conservatoire.

A l'exception de la danse Hip-Hop dont la classe a été ouverte seulement en septembre 2021, le cursus d'études chorégraphique des autres esthétiques est décomposé en 3 cycles d'acquisitions d'une durée de 3 à 5 ans.

- Organisation du cursus d'études chorégraphiques :

- Cycle 1 : 4 phases avec 2 fois 1h/semaine en phase 1 et 2 puis 2 fois 1h30/semaine en phase 3 et 4.

Les principaux objectifs du cycle 1 sont l'acquisition des éléments technique de base, l'enrichissement de la coordination gestuelle, le développement de la mémorisation et la découverte de la scène comme acteur.

Possibilité de participer à un atelier facultatif de composition et d'improvisation (musique et danse) à partir de la phase 4

- Cycle 2 : 4 phases (1 à 4) avec 2 fois 1h30/sem, l'élève danseur poursuit son apprentissage technique et chorégraphique, approfondit sa pratique et élargit son potentiel d'interprète.

A partir du cycle 2, les élèves peuvent participer en plus à des cours complémentaires facultatifs d'1h30/ semaine dans une autre esthétique que la leur.

L'accès à l'atelier à de composition et d'improvisation est ouvert aux élèves de phase 1 et 2 tandis que les élèves de phase 3 et 4 pourront être invités à partager les ateliers de création du cycle 3.

- Cycle 3 : 4 phases (1 à 4) avec 2 fois 1h30/sem, c'est l'aboutissement du parcours pour l'élève avec l'approfondissement de toutes les dimensions nécessaires à l'expression artistique (technique, interprétation, endurance, virtuosité, intégration au groupe...).

L'atelier de création de cycle 3 (1h/semaine) s'ajoute aux enseignements obligatoires pour l'élève danseur. La participation aux cours complémentaires facultatifs (1h30/ semaine) dans une autre esthétique reste toujours possible.

A la fin de chaque cycle, un examen est organisé pour valider le passage sur le cycle supérieur. Une évaluation intermédiaire vient également valider le passage entre la phase 2 et la phase 3 qui correspond généralement à un changement de classe.

A l'issue de son parcours de formation, l'élève obtient son Certificat d'Etudes Chorégraphiques.

- Les enseignements chorégraphiques hors cursus :

Le Conservatoire propose des formations non diplômantes avec des parcours plus souples que le cursus d'études.

Une classe de Hip-Hop a été ouverte en septembre 2020 pour diversifier les publics. Le succès de cette nouvelle offre pédagogique est au rendez-vous avec un nombre croissant d'élèves. Le parcours Hip-Hop s'articule autour de 4 niveaux différents :

- Niveau 1 : un cours d'1h/ semaine pour les élèves de 6 ans à 8 ans
- Niveau 2 : 2 fois 1h/semaine pour les élèves de 9 à 11 ans
- Niveau 3 : 2 fois 1h30/semaine pour les élèves de 12 à 14 ans
- Niveau 4 : 2 fois 1h30/semaine pour les élèves de + de 14ans

Il est probable qu'il faille intégrer à court terme la danse Hip-Hop dans le cursus d'études chorégraphiques, comme les autres esthétiques, avec le niveau des élèves en constante progression.

Le parcours adulte offre la possibilité de venir au Conservatoire pour des adultes de tous niveaux. 2 propositions : cours de barre à terre (1h/ semaine) ou cours de danse classique adulte 1h30/semaine.

Le parcours libre permet à des élèves non débutant (+12 ans) de suivre un cours de danse, de 1h30 par semaine au choix en classique, moderne et jazz.

DANSE	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Hors cursus	TOTAL
Danse Classique	51	27	20	13	111
Danse Moderne/contemporain	14	15	13	16	58
Danse Jazz	23	12	27	20	82
Danse Hip-Hop				80	80
Barre à terre				17	17
TOTAL	88	54	60	146	348

Le détail de l'organisation actuelle des formations est explicité dans le règlement des études, voté par le Conseil municipal en 2021. Il sera modifié pour intégrer les besoins identifiés lors de la réflexion conduite lors de l'élaboration du projet d'établissement et les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique.

1.4 - La sensibilisation du plus grand nombre par l'éducation artistique et culturelle

La ville de Vitrolles mène depuis des années une politique ambitieuse et engagée pour rendre l'éducation artistique et culturelle accessible aux enfants et adolescents de son territoire, en partenariat étroit avec l'Education Nationale.

A travers des projets souvent développés en concertation avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires, le Conservatoire contribue activement à la découverte de la pratique artistique pour les jeunes générations, de la maternelle au lycée.

Ces initiatives visent non seulement à éveiller leur sensibilité artistique et leur créativité, mais également à leur offrir des outils pour s'exprimer pleinement. Les pratiques artistiques permettent de renforcer des compétences transversales essentielles, telles que l'imagination, la communication, la confiance en soi et la capacité à collaborer dans un cadre collectif. Cet engagement, soutenu par des investissements humains et financiers conséquents, reflète la volonté de la collectivité de faire de l'enseignement artistique un levier d'épanouissement personnel, de réussite éducative et de cohésion sociale.

A ce titre, le Projet Educatif Vitrollais 2024-2034 vient consacrer la notion de parcours d'éducation artistique et culturel visant à réduire les inégalités et à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Le Conservatoire s'inscrit pleinement dans ce cadre et propose des projets variés aussi bien en danse qu'en musique, à destination des scolaires que ce soit au Conservatoire ou dans les écoles.

Les élèves de la commune sont scolarisés sur les 15 écoles maternelles, 14 écoles élémentaires, 4 collèges et 2 lycées répartis sur l'ensemble du territoire vitrollais. Certains établissements situés à proximité du Conservatoire peuvent être privilégiés pour l'accès aux projets qui se déroulent au Conservatoire, mais la volonté de l'équipe pédagogique est de toucher l'ensemble des élèves de la commune en se déplaçant régulièrement dans les écoles.

Les interventions en milieu scolaire proposées en 2024/2025 :

- ✎ En danse, 43 classes élémentaires et 5 classes de collège sur l'année avec près de 1000 élèves accueillis – 4 professeurs de danse impliqués auprès des scolaires.
- ✎ En musique, 92 classes concernées par des projets scolaires de la maternelle au collège avec environ 2000 élèves touchés - 17 professeurs de musique impliqués auprès des scolaires, dont 3 dumistes.

Au-delà des scolaires, un travail de sensibilisation dès la Petite Enfance est également mené avec les structures municipales d'accueil des plus jeunes avec une vingtaine d'interventions annuelles de découverte sonore et avec une formation à l'accompagnement guitare proposée au personnel des crèches municipales.

1.4.1 Les Orchestres à l'école

Le Conservatoire a lancé 2 Orchestres à l'école depuis 2021 sur le territoire communal :

- Un orchestre à cordes avec le collège Bosco (violons, altos et violoncelles) – 26 élèves de la 6ème à la 4ème apprennent ainsi à jouer d'un instrument sur 3 ans. Après une première session de septembre 2021 à juin 2024, une deuxième génération d'élèves a commencé en septembre 2024.

- Un orchestre de cuivres avec l'école élémentaire Prairial (cornets, cors, trombones et euphoniums) avec 26 élèves de CM2 qui sont dans la dernière année du projet. Un appel à projet auprès des écoles élémentaires sera lancé début 2025 afin de poursuivre le dispositif en septembre 2025.

1.4.2 Les interventions scolaires en musique

L'équipe pédagogique a développé de nombreux autres projets musique en partenariat avec les établissements scolaires et la référente musique de l'Education Nationale. La durée des interventions est très variable allant d'une séance ponctuelle à des cycles d'un semestre entier.

Exemples : Classe "Opéra" en CM1/CM2, présentation d'instruments par l'orchestre des professeurs, Percussions/Ludophones en CM2, création paysage sonore, chant choral, découverte violon Suzuki en maternelle, création sonore, chant/percussions...

Certains projets parfois ambitieux peuvent se construire en partenariat avec la Cité Educative pour bénéficier de financements spécifiques ou d'intervenants extérieurs complémentaires.

Le Conservatoire a également établi un partenariat avec la section audiovisuelle du lycée Mendès France pour permettre aux élèves concernés d'avoir une initiation et un accompagnement autour du Sound Design dans le cadre de leur spécialité (conférences, ateliers de création...).

1.4.3 Les interventions scolaires en danse

Le Conservatoire propose des cycles de découverte de la danse principalement aux classes des écoles élémentaires et aux classes de 6ème. Les séances se déroulent au Conservatoire sur 6 semaines généralement et permettent aux élèves de s'initier à la danse Hip-Hop et Moderne principalement, mais également à la danse Jazz.

Le Conservatoire souhaiterait ouvrir à terme une classe à horaires aménagés en danse, c'est pourquoi des partenariats renforcés ont été établis avec quelques écoles pour mettre en place des cycles de 12 à 18 semaines de danse avec des classes spécifiques. L'objectif est d'avancer avec l'Education Nationale sur ce projet de CHAD.

En lien avec l'Orchestre à l'école avec le collège Bosco, un projet danse a été initié pour offrir la possibilité à des collégiens de venir danser au Conservatoire toute l'année en parallèle du créneau de l'Orchestre à l'école.

1.4.3 Les projets scolaires transversaux

Chaque année, l'équipe du Conservatoire s'associe à des projets scolaires transversaux plus ambitieux portés par un ou deux établissements scolaires, notamment avec les collèges.

Ces créations (ex : comédies musicales), portées par des enseignants enthousiastes et motivés, mélangent différentes pratiques artistiques (musique, danse, théâtre, écriture...) et permettent de conduire des projets artistiques sur plusieurs mois avec les élèves.

Exemple : La comédie musicale "Time Project" créée en 2023/2024 a permis de réunir des élèves de 3 établissements différents (CM2, 6ème et lycéens) autour du chant, des percussions sonores et visuelles, du théâtre et de la danse. Les élèves ont pu donner plusieurs représentations accompagnées par l'orchestre des professeurs du Conservatoire dans la salle de spectacle de la ville.

1.5 - La programmation et la diffusion

Afin d'accompagner la progression des élèves aussi bien en danse qu'en musique et favoriser leur motivation, le Conservatoire propose tout au long de l'année de nombreux spectacles, concerts, auditions... mais également des master-classes ou rencontres d'artistes. La programmation du Conservatoire est évidemment très liée à la vie pédagogique car la diffusion fait partie intégrante de l'enseignement.

Cette programmation variée se déroule dans des lieux divers que cela soit au Conservatoire, dans les équipements culturels de la ville ou dans l'espace public pour inscrire le Conservatoire sur le territoire auprès des élèves et du public.

Exemples : Master class guitare avec Cassie Martin en janvier 2024, Master Class Flamenco, Master Class Danse Classique et breakdance, Jeudis du Conservatoire, Spectacle de Noël, Ateliers GMEM, Nuit du Conservatoire, Spectacle Danse du Printemps, Carte blanche des élèves, Commémorations, Rendez Vous au Parc St Exupéry, Galas de danse de fin d'année, Fabuleux Festival, fête de la musique....

Permettre aux élèves, aux familles et au public en général d'assister à des spectacles, des masters-classes, des auditions ou de proposer des projets transversaux (avec le cinéma, l'école municipale d'arts plastiques, les médiathèques ou le Spectacle Vivant) favorise la découverte, l'ouverture culturelle dans le cadre d'une pédagogie motivante et dynamique.

Ces événements s'appuient principalement sur le travail des élèves mais aussi des partenariats avec les acteurs institutionnels, associatifs ou culturels de la région :

- MPT 13 : Projet autour du Rap et du Hip/Hop, scène ouverte au Conservatoire
- Autres conservatoires de la région : projet de rencontres danse inter-conservatoires, Rencontres écoles Suzuki (Marseille, Marignane)
- Centre National de Création Musicale de Marseille (GMEM) : organisation d'ateliers et de Master class au Conservatoire
- SMAC "Le 6Mic" autour de la médiation scolaire (MAO) et d'accueil d'artistes
- Association "Confédération Musicale de France" des Bouches du Rhône : accueil de stage de musique pendant l'été

Environ 35 à 40 manifestations sont organisées par le Conservatoire sur l'année scolaire sur une dizaine de lieux de diffusion différents.

1.6 - L'organisation et le fonctionnement du Conservatoire

L'installation dans un bâtiment entièrement rénové depuis 2019 a permis de rassembler l'ensemble des enseignements autrefois disséminés sur la ville dans un seul lieu commun pour la danse et la musique. A cette occasion une profonde réforme a été menée pour améliorer et moderniser le fonctionnement de l'établissement et des équipes sous la responsabilité d'une direction devenue collégiale en 2020.

Le règlement intérieur et le règlement des études ont été largement révisés en juillet 2021 en concertation avec les équipes pédagogique et administrative.

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 22h30 et le samedi de 8h30 à 16h30 ce qui représente 78 heures d'ouverture hebdomadaire.

1.6.1 - Les locaux

Le conservatoire dispose d'une surface d'environ 3000m² dans un bâtiment moderne entièrement réhabilité pour offrir des conditions d'enseignement adaptées à la musique et à la danse :

- 3 salles de danse spacieuses et équipées
- 13 salles de musique offrant un confort acoustique adapté
- 1 salle dédiée à la musique assistée par ordinateur
- 1 studio d'enregistrement
- 1 auditorium modulable avec cloison mobile qui s'ouvre sur le hall
- 1 hall d'accueil spacieux et modulable
- 1 loge d'artiste
- 4 bureaux administratifs
- 1 salle des professeurs
- 1 parloir
- 3 locaux de rangement

L'ensemble des salles est réparti sur 2 étages autour d'un grand hall sous verrière. Les salles de cours se trouvent quasiment toutes à l'étage tandis l'auditorium et l'administration sont situées au rez-de-chaussée.

Le bâtiment a été labellisé "Bâtiment Durable Méditerranéen" pour l'optimisation des consommations d'énergie et de confort des utilisateurs. Il s'avère cependant à l'usage que l'exploitation des différents systèmes (chauffage, climatisation, ventilation...) est complexe et occasionne souvent des problèmes de température et d'aération très inconfortables pour les usagers.

1.6.2 - Les moyens humains

L'équipe du Conservatoire est composée de 35 professeurs et 8 agents administratifs ou techniques.

35 Professeurs de musique ou de danse :

- 21 titulaires / 1 CDI / 10 contractuels / 3 vacataires
- 5 Professeurs d'enseignement artistique / 30 assistants d'enseignement artistique
- 532 heures d'enseignements hebdomadaires

- 26,7 équivalents temps plein
- 22 enseignants à temps plein / 13 enseignants à temps partiel

8 agents administratifs ou techniques :

- 8 titulaires à temps plein
 - 1 attaché principal / 3 adjoints administratifs / 4 adjoints techniques
- La Direction collégiale du Conservatoire : L'établissement est dirigé depuis 2020 par une équipe de 3 personnes composée d'un secrétaire général, d'un co-directeur musique et d'une co-directrice danse. Ce choix original est tout à fait pertinent avec le recul car il permet de s'appuyer sur les compétences de chacun pour avancer en bonne intelligence.
 - L'équipe administrative : composée de 3 agents administratifs sous la responsabilité de la direction collégiale, ce pôle s'occupe de l'ensemble de la gestion administrative de l'établissement (scolarité, inscriptions, plannings, finances, RH, communication, manifestations) et de l'accueil au public (physique et téléphonique).
 - L'équipe technique : composée de 4 agents sous la responsabilité de la direction collégiale, ces personnels sont chargés de la sécurité, du gardiennage, de l'accueil en dehors des heures d'ouverture du secrétariat, de la maintenance du bâtiment, de la préparation des salles et du matériel, de la logistique pour les manifestations.
 - L'équipe pédagogique : composée de 6 professeurs de danse et de 29 professeurs de musique tous diplômés et possédant les qualifications nécessaires pour enseigner, l'équipe pédagogique conduit les enseignements artistiques dans le cadre pédagogique défini en concertation avec la direction et le conseil pédagogique.
Depuis 5 ans, l'équipe connaît un renouvellement important du fait d'un changement de génération qui devrait se poursuivre encore quelques années. L'ambiance et la dynamique collective de l'équipe est relativement bonne et le climat général plutôt apaisé.

1.6.3 - Les moyens matériels

Le Conservatoire a bénéficié d'une dotation financière importante lors de l'installation dans le nouveau bâtiment pour le renouvellement du mobilier, d'une partie du parc instrumental, l'équipement de la salle MAO, du studio et de l'auditorium.

Les salles de cours sont toutes équipées d'un piano, d'un poste informatique avec accès à internet, d'un système d'écoute autonome, de barres fixes et mobiles dans les salles de danse.

La salle MAO dispose de 12 postes dédiés spécifiquement à la musique avec carte son externe, séquenceur audio, contrôleurs midi et suites logiciel complètes avec licence.

La salle de percussions bénéficie d'un parc instrumental complet avec batterie, vibraphone, timbales... Les salles de piano et l'auditorium sont équipés de piano à queue.

Le studio d'enregistrement est entièrement équipé pour réaliser des prises de sons de qualité : moyens techniques, informatiques et matériels.

Le logiciel de gestion du Conservatoire a été changé en 2022 pour passer sur iMuse, qui offre une couverture fonctionnelle et ergonomique plus adaptée que l'ancien outil informatique. Ce

logiciel offre la possibilité de s'interfacer avec le logiciel du Guichet Unique des familles pour simplifier les échanges d'informations.

Un réseau Wifi général a été déployé sur l'ensemble du bâtiment en 2021 permettant aux personnels de l'établissement d'avoir une connexion sécurisée pour accéder à internet. Le déploiement d'un réseau wifi public en 2024 offre désormais la possibilité au public de disposer d'une connexion à l'intérieur du bâtiment.

Le parc instrumental compte environ 300 instruments dont la moitié est disponible au prêt pour les élèves débutants.

- Prêt d'instruments : Un système de prêt d'instruments existe pour le début des parcours de formation, notamment sur les cordes et les vents. Ce prêt gratuit est officialisé par une convention de prêt annuelle pour responsabiliser les familles.
- Partothèque : Un fond important de partitions est disponible principalement pour les enseignants du Conservatoire. L'objectif est de pouvoir à terme le mettre à disposition des élèves par un système de prêt qui reste à définir.

1.6.4 - La Communication

Ce sujet est primordial pour l'établissement, aussi bien sur la communication interne que sur la communication externe. En concertation avec la direction de la Culture et la direction de la Communication de la ville, un agent de l'équipe administrative a été nommé référent Communication dans le cadre de la mise en place d'un réseau spécifique de référents communication en 2023.

Cette organisation décentralisée a permis de gagner en autonomie, en souplesse et en réactivité. La référente Communication du Conservatoire réalise les missions suivantes :

- Rédaction/diffusion d'une newsletter mensuelle pour les familles, professeurs et partenaires
- Création des affiches / flyers pour les manifestations et événements du Conservatoire
- Relations avec le service communication de la direction et la Culture, avec la direction de la communication
- Rédaction des mails d'information aux familles et partenaires
- Rédaction de la plaquette du Conservatoire, des mises à jour pour le site internet de la ville
- Proposition de publications pour alimenter le compte Facebook de la ville

La progression est importante depuis 2 ans avec une amélioration de la qualité des productions, des procédures et des outils. La circulation de l'information est encore à améliorer notamment au sein de l'équipe pédagogique afin de standardiser la communication à destination des élèves et des familles.

La visibilité et la lisibilité des actions du Conservatoire sont importantes pour mettre en valeur le travail des élèves et des professeurs, inscrire l'établissement sur le territoire et développer une identité propre pour le Conservatoire.

1.6.5 - Les instances de concertation au sein du Conservatoire

- Le Conseil Pédagogique : il est composé des membres de la Direction collégiale ainsi que de tous les responsables de département. Le Conseil pédagogique se réunit 4 à 5 fois par an pour traiter des questions de scolarité, de pédagogie ou de fonctionnement général.
- Les départements pédagogiques : il existe actuellement 8 départements au sein de l'établissement. Chaque département se réunit plus ou moins régulièrement soit de manière autonome soit en concertation avec la direction pour discuter de problématiques particulières.
- Le Conseil d'établissement : le conseil d'établissement a été relancé en 2021 après quelques années où il avait disparu. Il contribue au fonctionnement du Conservatoire par des avis consultatifs sur les questions organisationnelles, pédagogiques ou de moyens. Le conseil d'établissement se réunit 2 à 3 fois par an avec les représentants des professeurs, les représentants des élèves et des parents d'élèves, les élus, la direction générale et la direction collégiale du Conservatoire. Les membres sont élus ou désignés selon les modalités précisées dans le règlement intérieur.

1.6.6 - Le budget de fonctionnement et d'investissement

Le Conservatoire dispose d'un budget annuel de fonctionnement propre pour les dépenses courantes liées aux enseignements, aux activités pédagogiques, aux manifestations et à la vie courante de l'établissement.

En 2025, le budget de fonctionnement est fixé à 41 500€ dont 22 000€ pour la gestion de la vie courante du Conservatoire et 19 500€ pour l'organisation des événements dans l'année.

Le budget d'investissement s'élève entre 5000€ et 10 000€ environ par an depuis 2022, le Conservatoire a retrouvé le régime commun sur les acquisitions après 3 années de dotations exceptionnelles en investissement, à l'ouverture du nouveau bâtiment.

Les charges de personnels du Conservatoire sont supportées directement par la Direction des Ressources Humaines. La masse salariale du Conservatoire s'élevait à 1 903 000€ pour l'année 2024, niveau équivalent à celui de 2018 malgré la forte augmentation du nombre d'élèves et du développement de l'offre pédagogique.

Les fluides et les charges d'entretien liées au bâtiment sont imputés sur la Direction des Services techniques de la ville.

1.6.7 - Les tarifs du Conservatoire

La ville a toujours souhaité maintenir une politique tarifaire très accessible sur les différentes politiques publiques qu'elle conduit. Le Conservatoire propose donc des tarifs relativement bas

compte tenu des prestations offertes aux élèves et aux familles. Il existe une tarification spécifique pour les élèves extérieurs à la commune.

Pour les vitrollais, la tarification progressive en fonction du coefficient familial existe depuis de nombreuses années.

	TARIFS 2024/2025					
	TRANCHE 1 0 à 429 €	TRANCHE 2 430 à 629 €	TRANCHE 3 630 à 929 €	TRANCHE 4 930 à 1529 €	TRANCHE 5 1530 à 2029 €	TRANCHE 6 2030 € à +
VITROLLAIS						
Moins de 25 ans						
FM+ Instruments + Pratiques coll.	107 €	115 €	124 €	134 €	145 €	157 €
Eveil/ Artistique/ Musical/ Danse	80 €	85 €	92 €	100 €	108 €	118 €
Danse Classique/Jazz/Moderne-Contemporain/ Hip-Hop	107 €	115 €	124 €	134 €	145 €	157 €
Chorale/Pratique Collective seule / Danse Hors Coursus	70 €					

	TRANCHE 1 0 à 429 €	TRANCHE 2 430 à 629 €	TRANCHE 3 630 à 929 €	TRANCHE 4 930 à 1529 €	TRANCHE 5 1530 à 2029 €	TRANCHE 6 2030 € à +
VITROLLAIS						
Plus de 25 ans						
FM + Instruments+ Pratiques Collectives	154 €	165€	174 €	185 €	200 €	220 €
Danse Classique/Jazz/Moderne-Contemporain/ Hip-Hop	154 €	165€	174 €	185 €	200 €	220 €
Chorale/Pratique Collective seule / Danse Hors Coursus	75 €					

	TARIFS 2024/2025	
	Moins de 25 ans	Plus de 25 ans
EXTERIEURS		
FM+ Instruments + Pratiques coll.	220€	450€
Eveil/ Artistique/ Musical/ Danse	180€	X
Danse Classique/Jazz/Moderne-Contemporain/ Hip-Hop	220€	450€
Chorale/Pratique Collective seule / Danse Hors Coursus	75 €	90€

Une réduction de 15% s'applique pour une inscription sur une deuxième activité pour un même élève ainsi qu'une réduction de 15% pour une inscription d'un 2ème membre de la famille (sur le même foyer fiscal).

2. Diagnostic de l'existant

Depuis 4 ans, le Conservatoire de Musique et de Danse s'est fortement développé en cochant la majorité des objectifs et des missions définies dans le dernier projet d'établissement.

Par ses actions, ses partenariats ainsi que par la communication qui s'est améliorée, le Conservatoire s'est implanté sur le territoire au niveau de la ville, mais également plus largement au niveau départemental.

Ce diagnostic de l'existant s'appuie sur les retours obtenus auprès des familles et des personnels du Conservatoire, sur leurs perceptions et leurs attentes pour l'établissement. Les données ont été collectées par l'intermédiaire de 2 questionnaires (familles et professeurs) ainsi qu'un travail de réflexion en ateliers et en réunions avec l'ensemble des professeurs du Conservatoire.

2.1 - Synthèse des résultats du questionnaire aux élèves et aux familles

Un questionnaire a été adressé en ligne aux élèves et aux familles du 2 décembre au 13 décembre 2024, afin de recueillir leurs avis ou remarques et leurs propositions pour l'avenir.

Taux de réponse : 17,1%

Les résultats complets de cette enquête auprès des familles sont disponible en annexe 1 du projet d'établissement.

2.1.1 Profil des répondants

- 69 % de parents d'élèves, 30 % d'élèves majeurs et 1 % d'élèves mineurs.
- 80 % des répondants habitent à Vitrolles, contre 20 % des communes environnantes.
- 65 % des familles sont inscrites depuis 2020 ou après, montrant une récente attractivité.
- La majorité des familles ayant répondu compte un seul inscrit (60 %), bien que 40 % aient plusieurs membres inscrits.

2.1.2 Satisfaction générale

- Enseignements : Globalement jugés "très satisfaisants" ou "plutôt satisfaisants", avec quelques retours critiques sur la méthodologie en formation musicale et l'intérêt de la chorale.
- Offre pédagogique : Appréciée pour sa diversité et sa qualité, cependant des améliorations sont souhaitées concernant les horaires, notamment pour les élèves combinant à la fois musique et danse.

2.1.3 Fréquentation et organisation des cours

- Fréquence de venue : Près de 75 % des familles viennent au conservatoire au moins deux fois par semaine.

- Organisation des cours : Le mercredi est plébiscité même si les autres jours sont jugés favorables dans l'organisation des familles. L'ajout de cours le samedi divise : plus de 50% y sont favorables, mais un tiers s'y oppose fortement.

2.1.4 Relations avec le personnel et communication

- Relations humaines : Jugées "très bonnes", le personnel est décrit comme compétent et agréable. Quelques critiques soulignent des manques de communication.
- Communication interne : Jugée globalement satisfaisante, même si des améliorations sont demandées pour éviter les mails dans les spams, augmenter la visibilité sur les réseaux sociaux et créer une plaquette de saison.

2.1.5 Infrastructures et équipements

- Avis positifs : Les familles saluent des locaux adaptés et accueillants.
- Améliorations demandées : Problèmes de chauffage/climatisation, manque de places assises pour les accompagnants, besoin d'espaces de travail, stationnement limité autour du Conservatoire selon les heures et souhait de réserver des salles en ligne.

2.1.6 Spectacles et manifestations

- Participation : 91 % des répondants assistent aux spectacles organisés. Les événements à la salle Obino sont particulièrement appréciés.
- Axes d'amélioration : Une meilleure communication autour des spectacles est demandée (éviter les spams, informer plus tôt), ainsi qu'un accès élargi aux représentations.

2.1.7 Politique tarifaire et discriminations

- Politique tarifaire : Globalement jugée très satisfaisante et accessible.
- Discrimination : 93 % des répondants n'en ont pas été victimes, mais des retours isolés concernent des maladroites de professeurs lors des cours ou des annonces de résultats.

2.1.8 Points forts du Conservatoire identifiés par les répondants

- Locaux chaleureux et adaptés.
- Qualité et diversité des enseignements.
- Proximité et ambiance conviviale entre élèves et enseignants.
- Accessibilité et tarifs attractifs.
- Spectacles et propositions artistiques variés.

2.1.9 Axes d'amélioration et attentes pour l'avenir

- Résoudre les problèmes de stationnement.
- Développer les cours de musiques actuelles et organiser des stages pendant les vacances scolaires.
- Améliorer le chauffage/climatisation et agrandir les locaux, notamment pour la danse.

- Renforcer la transversalité entre musique et danse.
- Créer un site internet et une présence accrue sur les réseaux sociaux pour valoriser le Conservatoire.
- Repenser les espaces communs pour offrir davantage de confort aux accompagnants (espaces de travail, sièges).

2.2 Synthèse des réponses au questionnaire envoyé aux professeurs

Un questionnaire a été adressé aux professeurs début novembre pour recueillir leurs avis, faire un état des lieux depuis 2019 et faire des propositions sur les améliorations pour les années à venir. Une synthèse complète du questionnaire professeurs se trouve en annexe 2 du document.

2.2.1 Synthèse sur l'état des lieux depuis 2019

Depuis 2019, il ressort que les professeurs ont le sentiment que le Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles a renforcé sa place au sein de la ville en augmentant sa notoriété et son rayonnement.

Ce développement s'explique par une multiplication des propositions éducatives et culturelles en milieu scolaire, une augmentation significative du nombre d'élèves et un programme d'événements plus riche et diversifié. Le conservatoire s'est également investi dans des partenariats renforcés avec les autres équipements municipaux. L'établissement a ainsi bénéficié d'une reconnaissance accrue de la mairie, témoignant de son importance croissante dans la vie culturelle locale.

En matière de fonctionnement, les infrastructures modernes et spacieuses offrent un cadre de travail agréable pour les élèves et les enseignants. Les salles de cours, bien conçues, répondent aux attentes en termes d'acoustique et de matériel pédagogique, tandis que les espaces communs favorisent les échanges entre les équipes.

Cependant, des points problématiques subsistent, tels que les problèmes récurrents de chauffage, de climatisation et d'aération, ainsi que le manque de salles dédiées aux ensembles et aux grands effectifs. Par ailleurs, les équipements informatiques nécessitent des améliorations, notamment en termes de facilité d'utilisation, et les pianos doivent être entretenus plus régulièrement.

Les relations entre les équipes pédagogiques, administratives et techniques sont globalement positives. Toutefois, la circulation de l'information reste perfectible, notamment en ce qui concerne la coordination des répétitions et des projets transversaux.

La cohésion d'équipe est également parfois difficile à maintenir pour les enseignants à temps partiel qui ne viennent que sur une seule journée dans la semaine, ce qui peut limiter leur implication dans les dynamiques collectives.

Sur le plan pédagogique, le Conservatoire a mis en place une structuration du déroulement des études et une évaluation semestrielle dématérialisée. L'ouverture de nouvelles classes et ateliers depuis 2019 ainsi que de nouvelles propositions adaptées aux adultes, ont été des atouts importants permettant de répondre à un public plus large.

Cependant, les plannings surchargés des élèves, les difficultés d'organisation pour ceux en double cursus (musique et danse) et le manque d'accompagnement en piano sont des points à

améliorer. La gestion des élèves moins motivés et le manque de travail individuel nécessitent également une attention particulière.

Les élèves et les familles se montrent globalement investis, avec un bon respect des règles et une implication notable dans les activités du Conservatoire. Néanmoins, la participation aux sorties culturelles et master-classes reste limitée, et les familles ont du mal à venir sur les événements qui ne concernent pas directement leurs enfants.

En termes de diffusion et de partenariats, le Conservatoire a su gagner en visibilité grâce à une programmation variée, notamment par des événements "hors les murs". Toutefois, la participation limitée de certains enseignants aux représentations et les difficultés techniques ou logistiques rencontrées lors des événements extérieurs représentent des défis à relever pour améliorer encore ces actions.

2.2.2 Perspectives pour les années à venir

Pour les années 2025-2030, le Conservatoire devra continuer à faire évoluer ses missions et son fonctionnement afin de mieux répondre aux attentes de ses publics et de consolider son rôle culturel.

Parmi les priorités identifiées, l'ouverture de classes à horaires aménagés (CHAM et CHAD) constitue une étape clé pour renforcer l'éducation artistique. La créativité des élèves pourra ainsi être davantage valorisée par des projets de création et de diffusion.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à l'accueil des personnes en situation de handicap, avec des formations dédiées pour les enseignants et des programmes pédagogiques adaptés.

Les enjeux pédagogiques pour l'avenir incluent la diversification des disciplines enseignées, l'amélioration des méthodes pour motiver les élèves, et l'élévation globale du niveau, notamment en formation musicale. Le Conservatoire devra s'efforcer d'offrir des parcours plus personnalisés, accessibles à tous les âges, dans une logique de progression artistique et personnelle.

L'élargissement des publics constitue une autre priorité majeure. Pour ce faire, le Conservatoire devra développer des actions du type portes ouvertes, stages de découverte et des actions de sensibilisation auprès de publics extérieurs.

La communication sera à améliorer, notamment sur les réseaux sociaux, pour accroître la visibilité des activités et attirer de nouveaux publics.

Enfin, le Conservatoire devra renforcer son rayonnement en mettant en place un site internet dédié, en augmentant sa présence médiatique et en obtenant le classement en CRC. Les échanges avec d'autres conservatoires sont à développer, de même que les actions en direction des publics empêchés, notamment par l'organisation de concerts caritatifs et d'événements inclusifs. Ces orientations s'inscrivent dans une volonté de faire du Conservatoire de Vitrolles un acteur incontournable de la vie culturelle locale.

2.3 - Synthèse des ateliers de travail par groupe du 29 novembre

Le 29 novembre 2024, l'équipe pédagogique avec l'ensemble des professeurs du Conservatoire de Vitrolles s'est réunie pour réfléchir aux orientations à fixer pour les années à venir, en tenant compte du nouveau Schéma National d'Orientations Pédagogiques. Voici les principaux axes et propositions issus des ateliers de travail.

L'ensemble des restitutions détaillées des différents groupes se trouve en annexe 3 du projet d'établissement.

Groupe 1 : Comment diversifier les publics de notre enseignement artistique ? Un Conservatoire inclusif : handicap, public empêché

Attirer de nouveaux publics

- Créer des annexes dans les quartiers sud et aux Vignettes pour des parcours de sensibilisation en musique et danse.
- Informer les CE des entreprises locales (Carrefour, Airbus) sur l'offre du Conservatoire.
- Développer un site internet interactif.
- Organiser des portes ouvertes inclusives, flash mobs, expositions et événements "hors les murs".
- Élaborer des offres adaptées aux familles, comme des cours parents/enfants ou des ateliers d'éveil partagés.

Pour les adolescents

- Proposer des parcours allégés, des ateliers thématiques (parcours rap, musique orientale, danse urbaine) et des masterclasses.
- Explorer des répertoires attrayants, comme la musique de jeux vidéo, et encourager les sorties et échanges avec d'autres établissements.

Pour les adultes

- Organiser des cours collectifs ou semi-collectifs en musique et danse (ex. : danse de couple inclusive et non genrée).

Accessibilité et inclusion (handicap et publics empêchés)

- Renforcer les partenariats avec des associations spécialisées et instituts.
- Prévoir des formations pour le personnel et des parcours adaptés aux besoins spécifiques.
- Organiser des événements accessibles aux maisons de retraite, hôpitaux et cliniques.

Groupe 2 : Quelles sont les missions du conservatoire dans les années à venir ?

Missions principales

- Décloisonner l'apprentissage et promouvoir une pratique artistique de qualité, accessible à tous.
- S'adapter aux nouveaux publics par des cycles personnalisés et une pédagogie plus inclusive.

Ouverture des publics

- Renforcer les partenariats locaux et développer des annexes dans des quartiers éloignés.
- Améliorer la visibilité via les réseaux sociaux et des campagnes de communication.

Nouveaux moyens et outils

- Développer une école de musique connectée (MAO, tutoriels en ligne, vidéos pédagogiques).
- Explorer des répertoires modernes (musiques actuelles, rap, musiques du monde).

Rôle des familles

- Impliquer davantage les familles par des réunions, ateliers et événements participatifs.
- Sensibiliser les parents à l'apprentissage artistique et aux spécificités des instruments.

Groupe 3 : Thème Enjeux Pédagogiques/Transversalité dans les projets, les disciplines, les spectacles et la pédagogie.

Diversification des parcours pédagogiques

- Création de parcours spécifiques : "Passion" (allégé), "Études" (diplômant), "Ados", "Adultes", "Projet" (pluridisciplinaire).
- Mise en place de modules complémentaires (improvisation, écriture, histoire de la musique) pour enrichir les parcours diplômants.

Transversalité

- Développer des projets impliquant plusieurs disciplines (musique et danse, par exemple).
- Renforcer les partenariats avec d'autres conservatoires et institutions culturelles.
- Proposer des ateliers autour des musiques du monde et des chorégraphies contemporaines.

Groupe 4 : Rayonnement et Partenariats/Coopération de l'établissement

Définir la notion de rayonnement

- Être un acteur culturel de référence pour la ville et sa région, reconnu pour sa qualité et son ouverture.
- Renforcer l'image du Conservatoire par des actions de communication (site internet, réseaux sociaux, goodies).
- Réviser les tarifs pour les aligner avec la qualité perçue, tout en mettant en place un système de bourses pour garantir l'accessibilité.

Développer les partenariats

- Collaborer avec des acteurs locaux (associations, entreprises, DRAC) pour développer des résidences d'artistes et des projets communs.

- Améliorer la visibilité des projets "hors les murs" et des actions avec l'Éducation nationale.

Ces ateliers par groupe de travail ont permis d'avoir de riches échanges entre les membres de l'équipe pédagogique et une réflexion de qualité sur l'essentiel des sujets qui concerne l'avenir de l'établissement.

Cette synthèse succincte ne reflète que très partiellement les nombreuses pistes de réflexions et d'actions proposées lors de cette journée pour diversifier les publics, enrichir l'offre pédagogique et renforcer le rayonnement du Conservatoire. Ce travail collectif a été une base relativement complète et intéressante pour élaborer les axes stratégiques du projet d'établissement 2025-2030.

2.4 - Conclusion et diagnostic général

Le travail de réflexion engagé autour du renouvellement du projet d'établissement permet de mesurer les avancées réalisées depuis la transformation de l'Ecole municipale de Musique, de Danse et d'Art Lyrique (EMMDAL) en Conservatoire de Musique et de Danse avec l'installation dans le nouveau bâtiment en 2019.

L'ensemble des personnels du Conservatoire a travaillé de manière collective depuis 5 ans à l'amélioration progressive du fonctionnement de l'établissement par la structuration et le développement de l'offre pédagogique, la structuration administrative et la modernisation des procédures.

A la lecture des attendus et des préconisations du nouveau Schéma National d'Orientations Pédagogiques paru en septembre 2023, on s'aperçoit que le Conservatoire de Musique et de Danse propose aujourd'hui une offre d'enseignements artistiques de qualité tout à fait compatible avec le cadre national proposé par le ministère de la Culture.

Il reste évidemment de nombreuses problématiques à traiter pour poursuivre la dynamique initiée par le Conservatoire sur le territoire et garantir une offre d'enseignement artistique de qualité sur les années à venir. L'objectif est le classement à court terme de l'établissement en CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal) par le ministère de la Culture.

Exemples de sujets auxquels il faudra répondre :

- Motivation des élèves (baisse de niveau)
- Dispersion des élèves sur un grand nombre d'activités
- Adaptation de l'offre pédagogique sur des parcours différents à tout âge
- Offre EAC à structurer de manière plus cohérente par rapport à l'ensemble des multiples propositions faites aux écoles de la ville
- Evolutions des méthodes pédagogiques : le numérique, instruments, Formation musicale...
- Renouvellement de l'équipe pédagogique avec les départs en retraite importants
- Accueil des élèves en situation de handicap
- Problème de salles : annexes dans d'autres quartiers, révision plannings...

- Amélioration de l'implication : fonctionnement du conseil d'établissement, création association élèves et parents d'élèves
- Création d'une nouvelle dynamique sur le département musiques actuelles : parcours spécifique, offre de cours, ateliers, parcours projets, accompagnement des pratiques amateurs
- Mise en place d'une proposition adaptée pour l'utilisation et la valorisation du studio d'enregistrement.
- Développement des partenariats sur le territoire
- Amélioration et développement de la communication de l'établissement

III – Les perspectives et les objectifs stratégiques du projet d'établissement 2025-2030

Au travers du bilan réalisé lors de cette démarche d'élaboration du projet d'établissement 2025-2030, il apparaît que le Conservatoire de Musique et de Danse répond déjà largement aux préconisations et aux exigences définies dans le nouveau Schéma d'Orientation National Pédagogique de 2023.

En s'appuyant sur un état des lieux approfondi, cette démarche collaborative pose les bases des orientations futures pour l'établissement, avec l'objectif d'obtenir un classement en Conservatoire à Rayonnement Communal à court terme.

L'ambition est de faire du Conservatoire un lieu qui dépasse le simple cadre de l'apprentissage de la musique ou de la danse et de l'inscrire comme un établissement transversal dans la politique culturelle de la ville.

Tout en consolidant l'existant, il convient de définir les objectifs et les actions sur les années à venir autour de 4 axes stratégiques pour le Conservatoire :

- L'innovation pédagogique
- Le développement des publics et des pratiques
- L'amélioration du fonctionnement de l'établissement
- L'ancrage du Conservatoire sur son territoire

1. Evolutions de l'organisation de l'offre pédagogique : innovations et expérimentations

L'offre pédagogique du Conservatoire doit être sans cesse adaptée aux besoins et aux attentes des différents publics qui évoluent en fonction des enjeux sociétaux d'aujourd'hui. Les élèves, enfants, adolescents ou adultes recherchent une pédagogie plus interactive, ludique et axée sur la pratique.

Conformément aux recommandations du SNOP, le Conservatoire souhaite intégrer la notion de parcours et de nouveaux cursus pour adapter les propositions de formation aux différentes typologies d'élèves et augmenter l'efficacité des pratiques pédagogiques.

1.1 De nouveaux parcours et de nouveaux cursus

Le diagnostic réalisé montre la nécessité d'adapter le projet pédagogique au contexte social du territoire, à l'évolution de l'enseignement artistique et à l'évolution des attentes de la population. L'actuel règlement des études adopté en 2021 présentait l'offre d'enseignement principalement par la notion de cursus et de hors cursus.

Sur la base de la réflexion menée depuis le début de la concertation autour du projet d'établissement par l'équipe pédagogique, l'offre du Conservatoire va être présentée sous forme de parcours plus diversifiés qu'il conviendra de décliner précisément dans le cadre d'un nouveau règlement des études qui sera établi à la suite de ce projet d'établissement 2025-2030.

1.1.1 Parcours d'Eveil de 2 à 5 ans

L'offre proposée aux plus jeunes est déjà largement développée au Conservatoire. Celle-ci fonctionne relativement bien et sera conservée pour les enfants scolarisés à l'école maternelle.

Propositions existantes sur le parcours d'Eveil :

- Eveil artistique (musique et danse) de 3 à 5 ans
- Eveil danse de 4 à 5 ans
- Eveil musical de 4 à 5 ans
- Jardin Suzuki Violon de 3 à 6 ans

Ces propositions pourront être élargies avec des dispositifs complémentaires comme l'éveil sonore en lien avec les établissements municipaux de la Petite Enfance ou l'éveil Parents-Enfants qui existait jusqu'à la crise sanitaire.

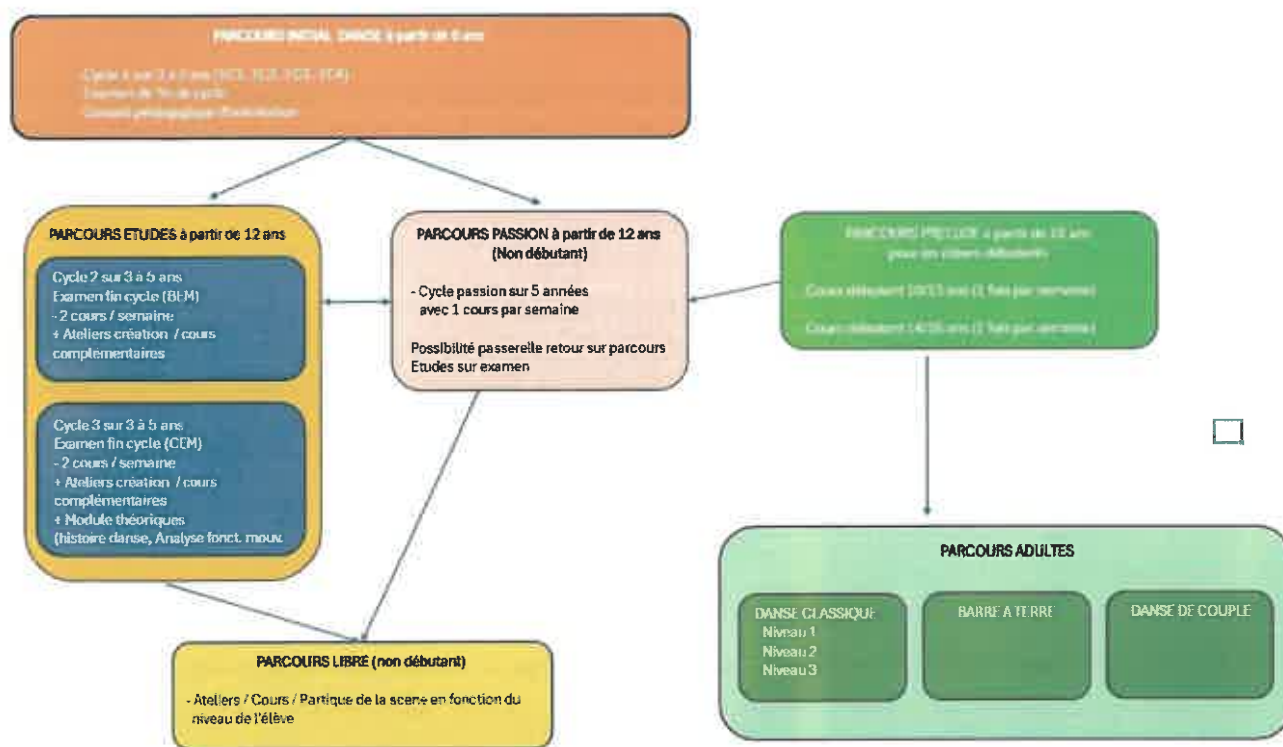
1.1.2 Parcours d'Initiation de 6 à 7 ans

Ce parcours reprendra les propositions actuelles en musique et en danse : Initiation Danse, Initiation instruments et Initiation Découverte instrumentale.

Les modalités pratiques de fonctionnement de ces propositions pourront être affinées dans le cadre de la réflexion du futur règlement des études.

1.1.3 Les parcours en Danse

Les études chorégraphiques s'articuleront sur la notion de parcours définis de la manière suivante :



- ✱ **Parcours initial** à partir de 8 ans : ce parcours concerne tous les élèves qui souhaitent débiter l'apprentissage de la danse sur les 4 disciplines enseignées au Conservatoire. Il correspond au cycle 1 d'apprentissage sur une durée de 3 à 5 ans. A l'issue de ce parcours initial, l'élève peut rejoindre le parcours Etudes (cycle 2 puis cycle 3) ou le parcours Passion selon sa motivation et ses acquisitions.
- ✱ **Parcours Etudes** à partir de 11 ans ou 12 ans : ce parcours concerne tous les élèves qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la danse sur le cycle 2 puis le cycle 3 dans l'optique d'obtenir leur certificat d'études chorégraphiques. L'enseignement comprend au minimum 2 cours par semaine avec la possibilité de suivre des cours complémentaires ou ateliers facultatifs en cycle 2 et en cycle 3.
- ✱ **Parcours Passion** à partir de 11 ou 12 ans : ce parcours s'adresse aux élèves non débutants qui souhaitent poursuivre la danse de manière plus souple après leur parcours initial. La formation est réduite à un seul cours par semaine sur une durée de 5 ans. Les élèves gardent la possibilité d'avoir une passerelle vers le parcours Etudes après examen.
- **Parcours Libre** : ce parcours est pour les élèves qui ont obtenu leur diplôme après leur parcours Etudes ou à l'issue du parcours Passion, le parcours libre permet de continuer à suivre des cours ou des ateliers en fonction du niveau de l'élève.
- **Parcours Prélude** : Ce parcours s'adresse aux élèves pré-adolescents ou adolescents débutants qui souhaitent commencer à danser plus tardivement. L'objectif est d'offrir une initiation à la danse sur 1 cours par semaine. Selon la progression de l'élève, la passerelle avec le parcours Passion est possible sur avis de l'équipe pédagogique.
- **Parcours Adultes** : Ce parcours est destiné aux adultes qui souhaitent danser une ou plusieurs fois par semaine. Il existe déjà avec de la danse classique (3 niveaux) ou de la barre à terre. Il pourrait être étendu sur de nouvelles disciplines à développer (danse de couple, danse du monde, danses latines...).

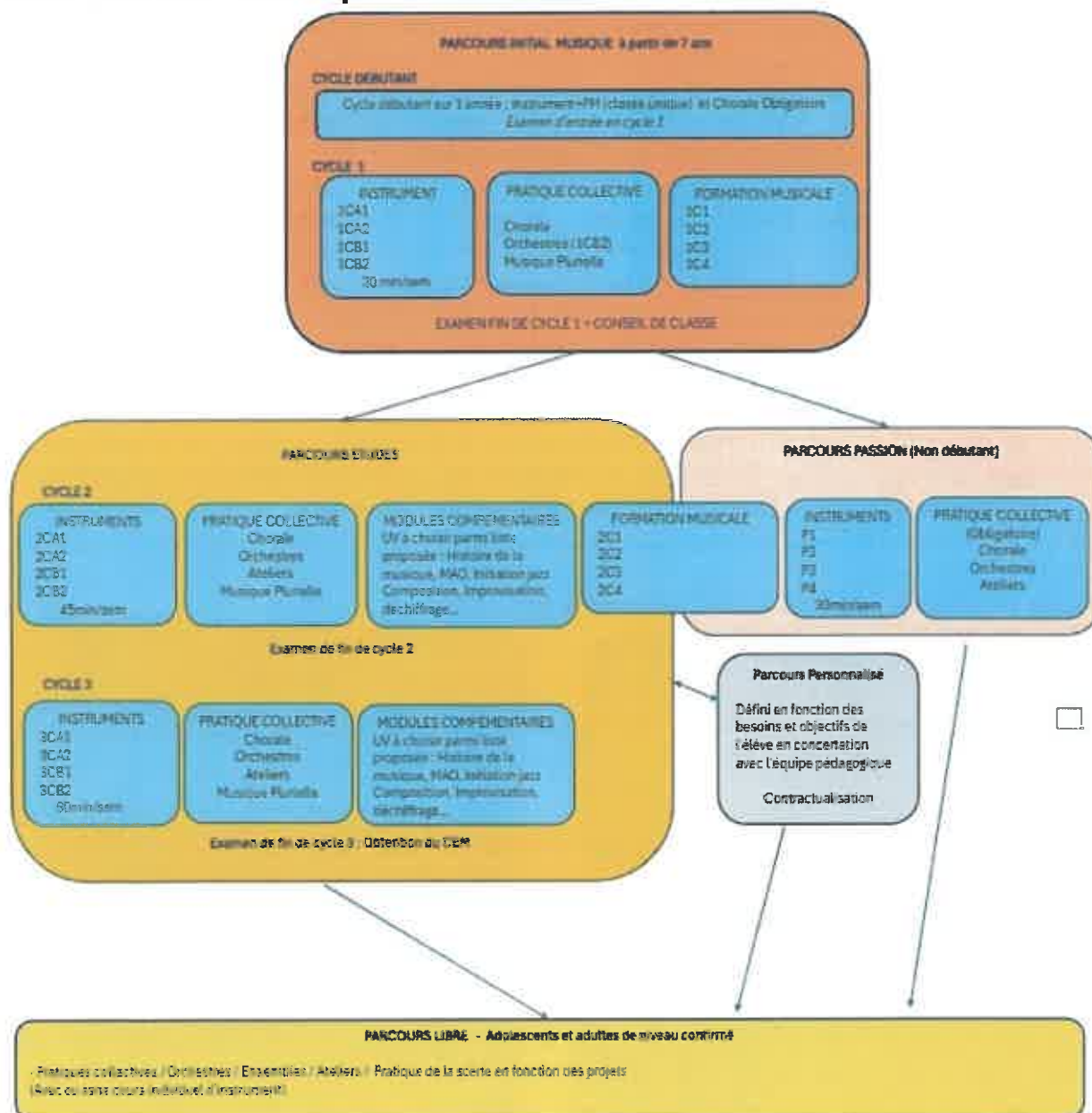
L'architecture proposée pour ces parcours permet de couvrir une large partie des besoins et des situations pédagogiques rencontrées avec les différentes typologies d'élèves.

La déclinaison pédagogique opérationnelle détaillée se fera dans le règlement des études qu'il conviendra d'adapter rapidement.

1.1.4 - Les parcours en Musique

L'organisation des études musicales évoluera pour être structurée autour de la notion de parcours plus lisibles pour les publics. La réflexion menée jusqu'à présent s'oriente vers la proposition suivante qui pourra être complétée lors de l'actualisation du règlement des études.

Etudes musicales initiales pour les élèves de 7 à 10 ans :



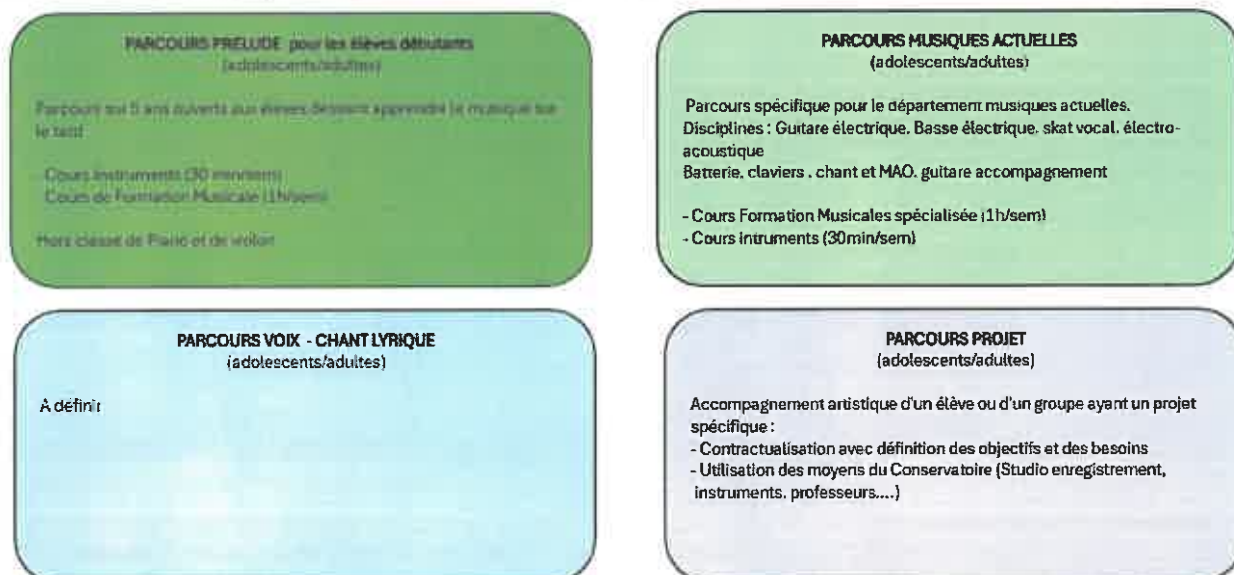
Ce schéma décrit l'architecture de l'apprentissage musical initial où l'élève évoluera sur différents parcours possibles selon son projet et ses capacités.

- **Parcours initial** à partir de 7 ans : ce parcours concerne tous les élèves qui souhaitent débiter l'apprentissage de la musique au Conservatoire lorsqu'ils sont scolarisés à l'école élémentaire. Ce parcours initial est un socle commun qui correspond à un pré-cycle débutant suivi du cycle 1 d'apprentissage sur une durée de 3 à 5 ans. A l'issue de ce parcours initial, l'élève peut rejoindre le parcours Etudes (cycle 2 puis cycle 3) ou le parcours Passion selon sa motivation et ses acquisitions.
- **Parcours Etudes** à partir de 11 ans : ce parcours concerne tous les élèves qui souhaitent poursuivre l'apprentissage de la musique sur le cycle 2 puis le cycle 3 dans l'optique d'obtenir leur certificat d'études musicales.

L'enseignement comprend l'instrument, la formation musicale, la pratique collective ainsi que des modules complémentaires à choisir parmi une liste selon le projet de l'élève.

- **Parcours Personnalisé** : ce parcours permet à un élève inscrit sur le parcours Etudes d'adapter sur une durée limitée son apprentissage sur la base d'un contrat de formation temporaire établi conjointement avec les enseignants.
- **Parcours Passion** à partir de 11 ans : la création de ce parcours sur une durée plus courte permet d'offrir aux élèves non débutants une alternative au parcours Etudes tout en gardant un niveau d'exigence et de travail nécessaire à l'apprentissage. L'élève a la volonté de poursuivre sans se projeter jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Les élèves gardent la possibilité de réintégrer le parcours Etudes après examen.
- **Parcours Libre** : Pour les élèves qui ont obtenu leur diplôme après leur parcours Etudes ou à l'issue du parcours Passion. Le parcours libre permet de continuer à pratiquer au sein des ensembles, orchestres ou ateliers de pratiques collectives proposées au Conservatoire avec ou sans cours instrumental complémentaire.

Etudes Musicales pour les adolescents et les adultes :



Le Conservatoire proposera d'autres parcours spécifiques destinés soit à des publics différents des enfants soit à des disciplines particulières.

- **Parcours Prélude** : Ce parcours s'adresse à des élèves débutants souhaitant apprendre la musique lorsqu'ils sont adolescents ou adultes. La formation sur 5 ans permet de suivre un cours instrumental complété d'un cours de formation musicale obligatoire. La pratique collective reste optionnelle sur ce parcours. A l'issue de sa formation, l'élève peut poursuivre sa pratique artistique en parcours libre au sein du Conservatoire.
- **Parcours Voix (chant lyrique)** : Parcours spécifique à la classe de chant lyrique. L'apprentissage se déroule sur 3 cycles pour les cours de chant complétés par des cours de Formation Musicale spécialisée Chant. La pratique collective vocale est primordiale notamment sur l'Atelier d'Art Lyrique.

- ✖ **Parcours Musiques Actuelles** : Le département des Musiques Actuelles est une entité particulière au sein des autres départements. Le public concerné, les disciplines enseignées et les méthodes pédagogiques sont différents des autres départements. Un parcours spécifique sera créé pour s'adapter aux besoins et aux pratiques des élèves concernés.
- 🎨 **Parcours Projet** : Ce parcours permettra un accompagnement des pratiques amateurs du territoire en fonction du projet artistique d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Les modalités organisationnelles de cet accompagnement seront à définir par l'équipe pédagogique et la Direction de l'établissement. Ce parcours Projet sera basé sur un appel à candidature local suivi d'une contractualisation sur les objectifs et moyens avec les personnes retenues.

1.2 Evolutions des méthodes pédagogiques et expérimentation

1.2.1 Adapter les méthodes pédagogiques

L'évolution des technologies numériques, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques transforment profondément notre manière d'interagir et d'accéder à l'information. Ces changements influencent directement les attentes des apprenants, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes. Dans ce contexte, l'adaptabilité pédagogique devient essentielle pour répondre aux besoins en constante évolution, tout en intégrant les avancées technologiques et les nouvelles connaissances afin de proposer des approches innovantes.

Le Conservatoire de Vitrolles en tant qu'établissement d'enseignement, peut être un laboratoire pédagogique en développant des approches novatrices adaptées aux évolutions artistiques et aux attentes des élèves.

L'objectif est de faciliter les apprentissages, favoriser la motivation des élèves, que ce soit en musique comme en danse. La difficulté de l'exercice est de pouvoir concilier à la fois la rigueur, l'exigence et le travail avec le plaisir, dans un climat de confiance et de bienveillance.

- Adapter et moderniser les méthodes pédagogiques : Utilisation de nouvelles méthodes, formation des enseignants et veille pédagogique externe de l'équipe, mise en réseau avec d'autres conservatoires ou lieux d'enseignement pour suivre l'émergence de nouvelles pratiques ou dispositifs. Le conseil pédagogique devra positionner les enseignants dans une dynamique de recherches et de réflexions pédagogiques continue.
- Diversifier les formats pédagogiques : Développer des ateliers ouverts, des résidences d'élèves et des projets collaboratifs pour stimuler la motivation et la créativité.
Pistes potentielles : Enseignements à distance, mise en place de modules, temporalité de l'organisation sur la semaine, classe unique en musique, créneaux individuels de soutien ou de renfort...

- Favoriser la motivation des élèves en leur proposant des méthodes et des activités adaptées : pédagogie de projet, développement de la créativité et de l'invention artistique.
- Formaliser collectivement les objectifs et les attendus en formation musicale en coordination avec les différents départements : réflexion partagée sur l'organisation des apprentissages (acquisitions, méthodes et organisation), développement des échanges entre les professeurs, prise en compte des spécificités instrumentales.
- Expérimentation des pratiques numériques : Inclure les technologies numériques pour favoriser les apprentissages, pratique de la musique assistée par ordinateur, les outils numériques pour la danse, et des dispositifs hybrides mêlant apprentissage en présentiel et l'accès à des ressources numériques à distance.
- Renforcement de l'évaluation formative : Adapter les modes d'évaluation pour encourager la progression individuelle et valoriser les compétences artistiques des élèves.

La concertation au sein de l'équipe pédagogique sera prolongée au-delà de la rédaction de ce projet d'établissement pour préciser les évolutions des objectifs pédagogiques dans un règlement des études réactualisé.

1.2.1 Permettre l'expérimentation

L'expérimentation peut offrir un cadre permettant de tester temporairement de nouvelles pratiques pédagogiques, dans des conditions encadrées et validées par la direction. Cette démarche repose sur l'initiative volontaire des enseignants, qui peuvent explorer des outils, des méthodes ou des temporalités différentes, tout en veillant à ce que ces expérimentations soient utiles et pertinentes.

Cette approche, respectueuse des choix individuels des enseignants, autorise la mise en œuvre de pratiques spécifiques sans imposer de modifications globales à l'ensemble de l'équipe. Les enseignants satisfaits des méthodes actuelles, incluant la pédagogie différenciée ou par projet, peuvent continuer à les utiliser tout en étant informés des expérimentations en cours. Cette transparence permet à chacun de tirer parti des innovations et d'en intégrer les apports dans sa pratique, s'il le souhaite.

Enfin, cette démarche d'expérimentation peut contribuer à terme à enrichir et actualiser le règlement des études. Elle intégrera de nouveaux usages, notamment numériques, et encouragera une participation accrue des élèves et des familles, renforçant ainsi l'innovation pédagogique et la co-construction au sein de l'établissement.

2 - Développer les publics et les pratiques

L'un des objectifs prioritaires du Conservatoire est d'élargir l'accès aux pratiques artistiques sur le territoire en touchant des publics plus diversifiés ou éloignés de la culture. Pour y parvenir, il conviendra de travailler sur les axes suivants :

2.1 Adapter l'offre d'enseignement, les disciplines et les pratiques

Les équipes du Conservatoire devront mener une réflexion régulière sur l'adaptation des enseignements et des disciplines proposées par l'établissement. L'objectif est de pouvoir rester en phase avec les différents publics présents sur la commune.

Actions proposées en danse :

- Mener une réflexion sur les nouvelles disciplines à offrir et à intégrer dans les pratiques disponibles au conservatoire : danse de couple, claquettes, danse du monde, ateliers danse adultes sur la pause méridienne
- Intégrer la danse Hip-Hop dans le même cursus de formation que les autres esthétiques permettant d'obtenir un Certificat d'études chorégraphiques
- Créer des temps de formation multiples plus adaptés aux situations de certains publics : séance découverte, stages, cours ouverts, conférences
- Ouvrir des classes à horaires aménagés en danse
- Inclure dans le parcours de formation danse des ateliers spécifiques : gestion du stress, postures corporelles, relaxation et respiration...
- Développer des enseignements en modules pour compléter la formation des élèves (notamment sur parcours études) : Atelier improvisation, histoire de la danse, Atelier concours, Analyse fonctionnelle du mouvement...

Actions proposées en musique :

- Mener sur une réflexion sur les nouvelles disciplines à offrir et à intégrer dans les pratiques disponibles au conservatoire : Musiques urbaines, musiques du monde, Chorale adultes sur la pause méridienne (personnel mairie), Ateliers éveil parents/enfants
- Créer des temps de formation multiples plus adaptés aux situations de certains publics : séance découverte, stages, cours ouverts, conférences, portes ouvertes
- Ouvrir classes à horaire aménagées en musique
- Inclure dans le parcours de formation danse des ateliers spécifiques : gestion du stress, postures corporelles, relaxation et respiration...
- Développer des enseignements en modules (ou Unité de Valeur) pour compléter la formation des élèves (notamment sur parcours études) : Improvisation, Histoire de la Musique, Composition/arrangement, Déchiffrage et analyse, MAO...

Construire un véritable département Musiques Actuelles au Conservatoire :

- Rebâtir une offre individuelle d'enseignement en Musiques Actuelles : Chant, Claviers, Batterie, Guitare et Basse électrique, musique urbaine (Hip-Hop, rap, électro...), guitare accompagnement pour avoir un nombre d'élèves important.
- Construire un parcours spécifique autour des Musiques Actuelles avec des ateliers de pratique adaptés
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux pour développer la pratique : scène ouverte, accompagnement projet artistique...
- Mener une réflexion sur la valorisation et l'utilisation du studio d'enregistrement

2.2 Améliorer la transversalité

Le renforcement de la transversalité dans les années à venir est un enjeu important pour permettre les croisements entre les disciplines enseignées, les publics accueillis et les collaborations avec d'autres équipements culturels de la ville. Le Conservatoire de Vitrolles ambitionne de créer davantage de passerelles non seulement entre les disciplines musicales ou chorégraphiques (auditions croisées, rencontres inter-départements...) qu'entre la musique et la danse, en développant des projets pluridisciplinaires tels que des spectacles vivants, des ateliers croisés, des créations originales impliquant à la fois danseurs et musiciens. Ces initiatives visent à enrichir l'expérience artistique des élèves tout en cultivant des dynamiques collectives et créatives.

Par ailleurs, la transversalité doit également s'étendre aux différents publics. Le Conservatoire encouragera les échanges intergénérationnels à travers des activités regroupant enfants, adolescents et adultes, ainsi que des projets spécifiques intégrant les familles (concert des familles par exemple). La mise en œuvre d'ateliers intergénérationnels ou de performances participatives (projets croisés entre les élèves du conservatoire et scolaires par exemple) permettra d'élargir l'accès à l'art et de renforcer le lien social.

Enfin, pour affirmer son rôle dans l'écosystème culturel local, le Conservatoire renforcera ses partenariats avec les autres équipements culturels de Vitrolles, tels que le théâtre, le cinéma, la médiathèque ou l'école d'arts plastiques. Ces collaborations favoriseront l'émergence de projets communs, tels que de l'accueil d'artistes, des cycles thématiques ou des actions éducatives, afin de proposer une offre artistique et culturelle riche, cohérente et accessible à tous.

2.3 Actions ciblées pour les publics éloignés

L'équipe du Conservatoire souhaite intensifier ses efforts pour toucher d'autres publics, qu'ils soient géographiquement, socialement ou culturellement éloignés. Cela passe par une démarche proactive visant à aller au-devant de ces publics, notamment à travers des actions "hors les murs" dans les quartiers périphériques, les maisons de quartier, les centres sociaux, le centre médico-psychologique, ou encore les maisons de retraite. Ces initiatives permettront d'apporter la musique et la danse là où les habitants n'ont pas toujours l'opportunité d'y accéder.

Par ailleurs, des concerts participatifs, ateliers de découverte ou événements à but caritatif seront organisés pour sensibiliser les publics aux bienfaits de la pratique artistique et encourager leur engagement. Une attention particulière sera portée aux enfants et jeunes issus des zones prioritaires, à travers des partenariats avec les établissements scolaires et des structures locales.

Enfin, le Conservatoire veillera à renforcer la communication pour rendre ses actions plus visibles et attractives pour ces publics. En œuvrant dans cette direction, le conservatoire affirme son rôle d'acteur d'inclusion sociale et culturelle, fidèle à sa mission d'ouverture et de démocratisation de l'art sous toutes ses formes.

2.4 Inclusion et Handicap

Le Conservatoire est confronté de plus en plus régulièrement à l'accueil de public avec des besoins spécifiques : troubles d'apprentissage (dyspraxie, dysphasie, dyslexie...), troubles autistiques, handicap physique ou mental. Les professeurs s'adaptent individuellement aujourd'hui comme ils le peuvent, dans la prise en charge de ces élèves dans leur enseignement. L'équipe pédagogique, concernée de près ou de loin par ces questions, est donc favorable pour s'engager dans une démarche d'accueil plus structurée et d'écoute bienveillante envers les élèves en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'apprentissage.

Points d'appui :

- ✱ Le bâtiment rénové récemment est parfaitement aux normes concernant l'accessibilité et l'accueil de personnes handicapées.
- ✱ L'équipe pédagogique est volontaire pour s'adapter afin de mieux répondre à cette problématique
- ✱ Sensibilisation forte au travers du projet d'Orchestre des Colibris

Zoom sur l'Orchestre des Colibris : L'orchestre des Colibris est un projet artistique permettant à des enfants en situation de handicap surdité ou malentendants d'apprendre à jouer d'un instrument et d'intégrer un orchestre. L'orchestre des Colibris est composé d'enfants malentendants mais aussi de musiciens professionnels, appelés parrains/marraines qui accompagneront les enfants dans ce projet musical ainsi que d'autres enfants entendants qui seront des jumeaux/jumelles.

Après le lancement du premier orchestre des colibris sur Marseille en septembre 2023, l'association CALMS (Collectif des Artistes Lyriques et Musiciens pour la Solidarité) a souhaité étendre le dispositif sur le territoire. Le Conservatoire de Vitrolles s'est naturellement porté volontaire pour participer au lancement du deuxième orchestre des Colibris en novembre 2024 sur l'Est de l'Etang de Berre en partenariat avec le Conservatoire de Musique de Marignane et le Forum Culturel de Berre.

Actions proposées pour améliorer la prise en charge de publics à besoins spécifiques :

- Nommer un "référent handicap" au sein de l'équipe pédagogique pour assurer un suivi individuel et coordonner l'action des enseignants.
- Définir un cadre spécifique pour l'accueil et l'accompagnement des élèves et des familles concernées par des procédures formalisées : référencement et repérage des élèves concernés (parfois l'information est volontairement omise par la famille), accompagnement des professeurs, adaptation des parcours et valorisation des élèves, formalisation d'une charte d'accueil spécifique au sein de l'établissement.
- Former l'équipe pédagogique et administrative à l'accueil des élèves porteurs de handicap et de troubles Dys : stages, conférences, ateliers...
- Participer à la mise en réseau avec les acteurs spécialisés présents sur le territoire.

2.5 Promouvoir l'Education Artistique et Culturelle

L'Education Artistique et Culturelle constitue une mission importante pour le Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles, c'est également un objectif central dans la politique éducative et culturelle de la ville.

L'engagement en faveur des projets scolaires artistiques est réaffirmé auprès des différents établissements pour tous les âges, de la maternelle au lycée. Cette ambition passe par la poursuite de partenariats solides avec les écoles, collèges et lycées du territoire communal, notamment au travers de dispositifs déjà en place tels que les orchestres à l'école, interventions de d'artistes, présentations d'instruments, projets découverte de la danse. Près de 3000 élèves sont concernés chaque année par les interventions menées par le Conservatoire.

L'objectif pour les années à venir est de maintenir des propositions riches et innovantes pour éveiller la curiosité artistique des élèves. Ces actions visent à offrir aux enfants une sensibilisation et une initiation approfondie à la musique et à la danse dès le plus jeune âge. La création de Classe à Horaires Aménagés (CHAM ou CHAD) reste une ambition forte pour l'équipe pédagogique dans les prochaines années.

Actions proposées pour l'EAC pour les années à venir :

- Ouverture d'une classe à horaires aménagés en Danse (ou en musique)
- Poursuite des projets scolaires musique et danse avec les écoles en coordination avec les établissements scolaires et les services municipaux concernés
- Développement des instrumentariums dans les écoles
- Développement des actions artistiques en direction de la Petite Enfance
- Développement de l'offre en direction des personnes âgées (concert dans l'EPHAD, invitation aux spectacles du conservatoire, rencontre avec des élèves...)
- Implication dans les actions menées par la ville et le CCAS (semaine bleue, fêtes de quartier, visite du conservatoire, Téléthon...)

Ces initiatives visent à démocratiser l'accès à la culture, favoriser l'éveil artistique et créer des passerelles entre les générations et les milieux sociaux. En positionnant l'éducation artistique comme un vecteur d'épanouissement personnel et de cohésion sociale, le Conservatoire contribue activement à la vitalité culturelle de Vitrolles et de son territoire.

2.6 Tarification et accessibilité

Conformément à la volonté politique des élus, l'établissement propose un enseignement artistique accessible au plus grand nombre, quelles que soient les contraintes sociales ou économiques des familles. Afin de lever les barrières financières, une politique de tarification relativement basse est menée depuis des années, avec des barèmes progressifs prenant en compte le quotient familial.

Garantir une tarification accessible aux plus défavorisés ne signifie pas pour autant un enseignement de moindre qualité. Une partie de l'équipe pédagogique souhaiterait une augmentation légère des tarifs pour les familles les plus aisées notamment pour améliorer la qualité perçue et l'investissement des élèves. Des dispositifs d'aides spécifiques, comme des bourses ou des prises en charge par le CCAS ou la caisse des écoles, permettraient de garantir une équité d'accès à la pratique artistique pour toutes les familles.

En complément de la tarification, le Conservatoire travaillera à améliorer l'accessibilité géographique en développant des annexes ou des actions "hors les murs" dans les quartiers plus éloignés, afin de réduire les disparités territoriales.

Ces initiatives s'accompagneront d'une réflexion sur les horaires et l'organisation des cours pour mieux répondre aux contraintes des usagers, notamment ceux avec des obligations professionnelles ou familiales.

En proposant une offre inclusive, souple et adaptée, le conservatoire entend renforcer son rôle de service public culturel afin de permettre à chaque habitant de Vitrolles, quel que soit son parcours ou ses ressources, de bénéficier des bienfaits de l'éducation artistique.

2.7 Soutien des pratiques amateurs

Conformément aux préconisations du SNOP, l'engagement en faveur des pratiques amateurs doit être affirmé pour développer un cadre structurant et stimulant pour les musiciens et danseurs souhaitant s'investir dans une pratique artistique en dehors d'un parcours diplômant.

L'offre de formation continue sera renforcée pour permettre aux amateurs de perfectionner leur pratique à leur rythme, notamment au travers de stages, d'ateliers thématiques et de formules flexibles adaptées aux contraintes personnelles et professionnelles. En soutenant activement les pratiques amateurs, le Conservatoire contribuera non seulement à la vitalité culturelle de Vitrolles, mais aussi à la transmission et au partage de la musique et de la danse comme vecteurs de lien social et d'enrichissement personnel.

L'objectif est d'offrir à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, la possibilité de s'épanouir artistiquement en bénéficiant d'un accompagnement de qualité. Dans cette perspective, le Conservatoire conduira à l'avenir un travail sur les axes suivants :

- Établir un recensement du monde amateur avec un état des lieux et un annuaire des associations, lieux ou groupes artistique du territoire vitrollais (incluant les professeurs privés et autres lieux d'apprentissage)
- Tisser des liens avec les associations proposant des activités autour de la danse et de la musique
- Développer de partenariats avec les structures intéressées comme la MPT13, Charlie Free ou le 6mic pour favoriser l'émergence de groupes ou d'artistes ainsi que les échanges et les collaborations artistiques
- Offrir des espaces d'expression dédiés aux amateurs, en favorisant la participation à des temps de diffusion organisé par le Conservatoire
- Mettre à disposition les locaux dans le cadre de partenariats avec des associations sur des projets co-construits
- Travailler à l'accueil de groupes de musiciens amateurs dans le cadre d'une offre d'accompagnement et d'enregistrement (studio)
- Orienter les élèves vers les lieux ou associations adaptées à leur projet et leur pratique.

3 - Améliorer le fonctionnement de l'établissement

Dans le but de proposer un service public de qualité, le Conservatoire continuera à être dans une démarche d'amélioration continue et d'optimisation des moyens, de son infrastructure et de son organisation.

3.1 Gestion des locaux : besoins, aménagements, annexes

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles a la chance de bénéficier de locaux modernes et fonctionnels, mais l'augmentation de sa fréquentation et le développement de nouvelles pratiques nécessitent des ajustements afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour toutes les activités. L'un des défis majeurs concerne la gestion des disponibilités des salles, particulièrement sur les temps périscolaires comme le mercredi, où la surcharge limite les demandes. Une réflexion sera menée sur une meilleure optimisation des créneaux de salles tout au long de la semaine, notamment par un élargissement des horaires sur les soirées ou sur le samedi afin de désengorger certaines plages horaires hebdomadaires.

Le succès grandissant des pratiques collectives met également en lumière un besoin de salles plus vastes pour accueillir les orchestres, big bands et grands ensembles dans de bonnes conditions. Il faudra étudier la possibilité d'obtenir ponctuellement des espaces plus grands pour certaines répétitions ou projets. À cela s'ajoute une réflexion à mener sur l'extension des locaux par la création d'annexes, en particulier dans les quartiers sud et aux Vignettes, afin de rapprocher l'offre artistique des habitants de ces secteurs.

L'aménagement des espaces communs du Conservatoire constitue un autre axe d'amélioration important. Il est nécessaire de porter une attention particulière sur les zones d'attente et d'accueil pour offrir aux élèves et aux familles des espaces plus confortables, incluant des sièges supplémentaires et des espaces de travail adaptés.

Une demande des usagers émerge de manière récurrente concernant les difficultés croissantes de stationnement autour de l'établissement selon les jours et les horaires. La construction d'un parking relais à proximité de la gare routière dans les années à venir pourra peut-être améliorer la situation. En attendant, la solution pourrait passer par le co-voiturage ou l'utilisation des transports en commun.

Enfin, la gestion du bâtiment par les services techniques doit être optimisée pour répondre aux problématiques récurrentes liées au chauffage, à la climatisation et à l'aération des salles. La maintenance du bâtiment serait à renforcer pour résoudre les problèmes de fuites, d'éclairage, de robinetterie et d'ouvrants, afin d'assurer un cadre de travail plus agréable et sécurisé à destination de tous les usagers du Conservatoire.

3.1 Les moyens matériels

Pour accompagner son développement et répondre aux besoins des enseignants et des élèves, le Conservatoire cherchera à poursuivre la modernisation de ses équipements pédagogiques et

numériques. L'intégration des nouvelles technologies est essentielle pour enrichir les pratiques d'apprentissage et proposer des outils adaptés aux évolutions du monde artistique. À cet effet, la mise en place de tableaux numériques interactifs dans les salles de formation musicale permettrait d'améliorer l'enseignement théorique grâce à des supports visuels et interactifs. La mise à disposition de tablettes pour les professeurs viendrait compléter ces dispositifs afin de favoriser un apprentissage plus dynamique et individualisé.

Par ailleurs, la création d'un espace numérique de travail, à l'image des plateformes éducatives comme Pronote, offrirait un prolongement des espaces pédagogiques au-delà du Conservatoire. Cet outil permettrait aux enseignants et aux élèves de partager des ressources, de suivre les progrès et de faciliter la communication entre toutes les parties prenantes mais également de faire des réservations de salles en ligne.

L'entretien du parc instrumental constitue également un enjeu majeur pour garantir la qualité des enseignements. Une attention particulière sera portée à l'accordage régulier des pianos et à la maintenance des instruments mis à disposition des élèves, afin d'assurer des conditions de travail optimales.

3.2 Les moyens humains

Le Conservatoire de Musique et de Danse s'appuie sur une équipe motivée, dont la cohésion est essentielle au bon fonctionnement de l'établissement. Afin de préserver cette dynamique et d'assurer la continuité de l'enseignement, il est primordial d'anticiper les départs à la retraite en garantissant le remplacement des professeurs. L'objectif est de maintenir une offre pédagogique riche et diversifiée en optimisant les besoins pour maintenir une masse salariale stable et compatible avec les contraintes budgétaires de la ville.

Il conviendra également d'ajuster les ressources pour pouvoir répondre à certains besoins spécifiques : l'accompagnement au piano, élément essentiel pour le travail des instrumentistes et chanteurs, doit être renforcé. De même, la reconstruction du département des musiques actuelles passera par le recrutement de professeurs spécialisés en claviers, chant et musique assistée par ordinateur (MAO).

Le Conservatoire a besoin, pour assurer la partie technique, d'avoir un régisseur à temps non complet. Ce poste serait dédié au bon fonctionnement du studio d'enregistrement et à l'organisation des manifestations au sein de l'établissement, garantissant ainsi un soutien technique optimal pour les projets artistiques et pédagogiques.

Enfin, une meilleure organisation de l'équipe de gardiens sera mise en place pour assurer la gestion du bâtiment, renforcer la sécurité et améliorer la maintenance sur le bâtiment. Un plan de formation spécifique sera envisagé pour améliorer la réactivité et l'efficacité des interventions, garantissant ainsi un environnement de travail sécurisé et fonctionnel pour les élèves et enseignants.

3.4 Formations professionnelles pour le personnel

La direction du Conservatoire souhaite placer les enseignants dans une dynamique de formation continue afin d'enrichir leurs pratiques pédagogiques et mieux accompagner leurs élèves. Les priorités du plan de formation incluent notamment :

- La prévention des risques physiques et psychologiques liés à la pratique artistique,

- La sensibilisation aux Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS),
- L'intégration du numérique et de la MAO dans l'enseignement,
- L'accueil des élèves en situation de handicap,
- Les troubles "Dys" dans les apprentissages

Enfin, les professeurs seront invités à se former régulièrement dans le cadre de leur disciplines ou activités respectives pour se perfectionner dans leur pratique artistique et pédagogique.

La formation continue est primordiale pour renforcer l'expertise et la professionnalisation des équipes afin d'assurer un enseignement artistique de qualité, en phase avec les évolutions pédagogiques et sociétales.

3.5 Organisation suivi pédagogique et administratif

Le Conservatoire de Vitrolles doit continuer à faire progresser son organisation pédagogique et administrative afin d'améliorer le suivi des élèves, la coordination entre les équipes et la gestion des événements.

Dans cette optique, la création d'un conseil de classe permettra d'orienter les élèves de manière plus personnalisée dans les différents parcours proposés, en facilitant la concertation entre les enseignants. Le rôle des responsables de département sera davantage valorisé, notamment à travers un conseil pédagogique renforcé, afin d'encourager une gestion plus collaborative et structurée des parcours et des objectifs d'apprentissage.

L'évaluation des élèves fera l'objet d'une réflexion à venir, sur les modalités d'évaluation, intégrant des indicateurs précis, du contrôle continu et des examens adaptés aux différents parcours proposés. Un suivi plus rigoureux des élèves en difficulté ou démotivés sera instauré, avec des bilans réguliers pour leur proposer un accompagnement ciblé dans le but de limiter les décrochages ou abandons.

L'amélioration du lien entre l'équipe pédagogique et l'administration est également une priorité, notamment pour le suivi des dossiers élèves, la gestion des absences et la communication sur la scolarité (examens, évaluations, bulletins). La mise en place d'un outil de gestion numérique des plannings et de réservation des salles en ligne facilitera l'organisation des cours et des répétitions liées à des projets.

Enfin, la formalisation des procédures liées à l'organisation des manifestations et événements semble nécessaire pour garantir une meilleure anticipation logistique et une répartition claire des responsabilités, permettant ainsi d'optimiser la qualité des productions artistiques du Conservatoire.

3.6 Améliorer l'implication des élèves et des familles

L'implication des élèves et de leurs familles dans la vie de l'établissement est un enjeu très important afin de favoriser une réelle dynamique participative dans le fonctionnement du Conservatoire.

Dans cette optique, des actions seront mises en place pour développer la présence des élèves et des familles aux événements, notamment par la création d'un parcours spectateur, encourageant leur participation aux concerts et spectacles du Conservatoire. L'organisation de portes ouvertes participatives et de semaine de cours ouverts en présence des parents (comme

pour la danse en décembre) favorisera une meilleure compréhension du travail artistique et pédagogique accompli.

La communication doit être renforcée grâce à la mise en place d'un outil numérique type Pronote, permettant aux familles de suivre plus facilement les plannings, évaluations et actualités du Conservatoire.

Par ailleurs, des réunions parents-professeurs, collectives et individuelles, seront instaurées pour assurer un meilleur suivi des élèves et favoriser les échanges réguliers sur leur progression.

L'évaluation des activités proposées peut être évaluée par les élèves et les familles avec la mise en place possible de fiches d'évaluation par discipline en fin d'année, permettant d'améliorer l'accompagnement pédagogique des élèves et d'adapter l'offre aux attentes du public.

Enfin, le Conservatoire accompagnera la création d'une association des parents d'élèves et des élèves, afin d'encourager leur engagement et de renforcer leur rôle au sein du conseil d'établissement, en valorisant particulièrement l'implication des élus étudiants et parents dans les décisions liées à la vie du conservatoire.

4 - Renforcer le rayonnement et ancrer le Conservatoire sur son territoire

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles doit poursuivre les efforts entrepris depuis 5 ans pour renforcer son rayonnement en développant ses actions sur le territoire. À travers des partenariats enrichis, une programmation artistique ambitieuse, un soutien à la création et une communication modernisée, il est important pour l'établissement de s'affirmer comme un acteur incontournable de la culture à Vitrolles et au-delà.

L'obtention d'une labellisation en Conservatoire à Rayonnement Communal par le Ministère de la Culture permettrait également d'avoir une reconnaissance sur le territoire.

4.1 - Maintien et développement des partenariats structurants

Le développement des collaborations avec les structures culturelles, éducatives et sociales du territoire est un axe majeur du rayonnement de l'établissement afin de favoriser la diffusion artistique auprès d'un large public et d'enrichir l'offre pédagogique proposée aux élèves.

Les établissements scolaires resteront évidemment des partenaires essentiels dans le cadre du développement de l'éducation artistique et culturelle. Outre les dispositifs CHAM/CHAD à créer, les interventions avec les scolaires ou des projets artistiques d'envergure plus large seront maintenus en partenariat avec les écoles, collèges et lycées de la ville, afin d'initier les élèves à la musique et à la danse et de renforcer leur lien avec la culture.

Le Conservatoire s'attachera également à renforcer ses collaborations avec les associations culturelles et institutions locales, en s'inscrivant dans la dynamique culturelle du territoire. Des partenariats seront développés avec des acteurs clés comme Charlie Free, le GMEM, le festival Basse Fréquence de l'association Parea, la CMF 13, le 6MIC ou encore le Festival d'Aix, afin de favoriser les échanges et la création artistique. Le tissu associatif local sera aussi un levier

important pour multiplier les initiatives artistiques et éducatives, en lien avec les centres sociaux ou les EHPAD.

Dans une logique de mutualisation et de complémentarité, le Conservatoire cherchera à développer ses relations avec les conservatoires voisins, afin de développer des projets communs pour stimuler les élèves. Cette coopération permettra notamment de proposer des formations complémentaires et de favoriser les échanges entre enseignants.

Le développement de partenariats transversaux avec d'autres disciplines artistiques doit être également encouragé et poursuivi, notamment à travers des collaborations avec l'École Municipale d'Arts Plastiques (EMAP) pour des projets mêlant musique, danse et arts graphiques, ou avec le Cinéma Municipal des Lumières pour des projets autour de l'image permettant de croiser les publics. Plus largement, l'objectif sera d'accroître les initiatives partenariales sur toute la ville, en associant les équipements culturels, les associations et les structures sociales à la mise en œuvre de projets ambitieux et fédérateurs.

Enfin, le conservatoire s'impliquera davantage dans des projets ponctuels à dimension médico-sociale, en développant des actions artistiques en milieu hospitalier ou auprès de publics en situation de fragilité. Il participera plus activement aux fêtes de quartier et pourrait développer son lien avec le CCAS pour associer culture et action sociale, en faisant de la musique et de la danse des outils d'inclusion et d'épanouissement pour tous.

4.2 - Programmation d'une saison culturelle et manifestations "hors les murs"

Proposer une saison culturelle reste une ambition forte de la direction du Conservatoire, en s'appuyant sur le travail des élèves, des enseignants et d'artistes invités. Consciente des moyens limités pour développer une programmation complète, l'équipe du Conservatoire s'attachera à saisir toutes les opportunités et à construire des événements en partenariat, permettant d'optimiser les budgets tout en garantissant une offre artistique riche et accessible tout au long de l'année. L'auditorium permet d'organiser des concerts ou auditions au Conservatoire dans de bonnes conditions même si la jauge est limitée. La volonté d'installer des rendez-vous récurrents comme les jeudis du Conservatoire doit être maintenue.

La poursuite des manifestations "hors les murs" est également un axe majeur, afin d'aller à la rencontre des publics et d'élargir la diffusion des projets artistiques. Des concerts pourraient être organisés dans les maisons de quartier, en partenariat avec les associations locales qui le souhaitent, ainsi que dans des lieux variés tels que des espaces verts, des écoles, des médiathèques ou des établissements médico-sociaux.

Afin de favoriser la transmission et l'interaction entre professionnels et élèves, la programmation intégrera des projets associant artistes professionnels avec des master-classes ou concerts, ainsi que des collaborations entre les enseignants et les élèves avancés pour valoriser la pédagogie par l'exemple. La valorisation des anciens élèves est importante en les intégrant dans les événements organisés, afin de conserver un lien durable avec le Conservatoire et d'offrir aux élèves actuels des modèles inspirants.

La diversité des formats sera également un enjeu à travailler, avec l'intégration de performances plus libres et interactives, comme des déambulations musicales et chorégraphiques dans l'espace public (fanfare, batucada, flash mobs).

En parallèle, l'organisation d'événements en lien avec les grandes manifestations culturelles locales ou nationales (Fête de la Musique, Carnaval, Journées du Patrimoine, Semaine de la Danse, Nuit des Conservatoires etc.) viendra également renforcer la visibilité et l'attractivité du conservatoire.

L'amélioration des conditions de diffusion (techniques et logistiques) constituera un autre axe de travail important pour garantir des représentations de qualité, tant sur le plan sonore que scénique, accueillir convenablement les artistes et améliorer les conditions d'écoute et d'attention pour le public.

Enfin, pour renforcer la présence des élèves et des familles aux spectacles, un parcours spectateur doit être mis en place, incitant à une fréquentation plus régulière des concerts et manifestations organisées par le Conservatoire.

4.3 - Soutien à la création et résidences d'artistes

Le Conservatoire peut avoir un rôle à jouer dans le soutien à la création artistique en accueillant des résidences d'artistes permettant de favoriser les échanges entre professionnels et élèves.

La disponibilité des salles pendant les périodes scolaires est très limitée mais les périodes de vacances scolaires pourraient permettre de mettre à disposition les salles à des partenaires. Ces résidences permettraient d'offrir un espace de création à des artistes. Ce soutien à la création s'inscrit dans une volonté de faire du Conservatoire un lieu vivant, non seulement dédié à la transmission, mais aussi à l'innovation et à l'exploration artistique.

L'accueil d'artistes émergents en résidence permettrait peut-être aussi d'étoffer la saison culturelle et d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir de nouvelles dimensions artistiques et d'échanger avec des professionnels en début de carrière.

4.4 - Communication à renforcer et à développer

La stratégie de communication de l'établissement est un enjeu majeur pour le rayonnement de l'établissement. Les progrès depuis 2 ans sont indéniables avec la création d'une newsletter, la production de contenus, d'affiches ou de visuels pour les manifestations ainsi que la formalisation d'une relation partenariale avec la Direction de la Communication de la ville.

Cependant ces efforts doivent être poursuivis à l'avenir pour :

- Améliorer la visibilité et la lisibilité de toutes les actions conduites par le Conservatoire,
- Développer une identité visuelle propre du Conservatoire
- Accroître la notoriété de l'établissement

Les axes de développement sont les suivants :

- Site Internet : Enrichissement des pages du Conservatoire sur le site internet de la ville pour améliorer la diffusion des informations et la promotion des événements. Le site pourrait également permettre d'avoir des bulles de découverte sous forme de courtes

vidéos immersives pour mettre en lumière les disciplines enseignées et le quotidien du conservatoire.

- Réseaux sociaux : L'ensemble des usagers est favorable à l'utilisation des réseaux sociaux pour relayer l'actualité, diffuser des extraits de concerts, de répétitions ou partager des témoignages d'élèves ou de professeurs. Cependant la direction de la communication de la ville reste opposée à la décentralisation de l'utilisation des réseaux sociaux par les équipes des équipements municipaux.
- Identité visuelle : la création d'un logo pour le Conservatoire est demandée depuis 3 ans pour développer une identité visuelle forte, distincte de celle de la ville. Cette identité visuelle pourrait être déclinée sur des vêtements ou accessoires, afin de fédérer les élèves et les enseignants autour d'une image reconnaissable et attractive.
- Communication dans les écoles : Les enseignants et les classes suivant des projets scolaires ne sont pas exploités aujourd'hui en termes de relais. Une communication spécifique vers les écoles est un axe de développement pour promouvoir les projets scolaires et les activités du Conservatoire auprès des jeunes et de leurs familles. Des interventions, des affichages ciblés et des présentations de la saison culturelle pourraient être organisés pour toucher directement les élèves susceptibles de rejoindre l'établissement.
- Valorisation des élèves et des professeurs : celle-ci doit être améliorée pour promouvoir leurs réussites dans la communication du conservatoire en mettant un accent sur le retour des spectacles, la mise en avant des parcours d'élèves et la couverture des événements via des articles, vidéos et témoignages. Des expositions photos dans divers lieux publics permettraient également d'illustrer la richesse et la diversité des projets artistiques menés.
- Développement de l'exposition médiatique en partenariat avec la direction de la communication : Rédaction de communiqué de presse pour améliorer la circulation de l'information et la présence dans la presse locale et régionale, afin d'assurer une meilleure diffusion des temps forts du conservatoire.

Grâce à cette stratégie globale de communication, le Conservatoire pourrait étendre sa notoriété, fidéliser ses publics et attirer de nouveaux élèves, en valorisant pleinement la qualité et la diversité de son offre artistique et pédagogique.

5 - Evaluation partagée et suivi du projet d'établissement

Le projet d'établissement 2025-2030 est un document cadre adopté pour une durée de 5 ans. Au terme de chaque année, un bilan sera présenté en conseil pédagogique et en conseil d'établissement pour expliciter les progrès sur les différents objectifs et actions définis.

Ce processus d'évaluation est un gage de réussite du projet d'établissement qui permettra d'objectiver les différentes avancées chaque année et de les communiquer formellement auprès des équipes, des familles et de la ville. Ce sera également l'occasion de pouvoir enrichir ou modifier les objectifs ou les actions en fonction des opportunités ou des contraintes qui se présenteront les 5 prochaines années.

IV – Conclusion

Ce Projet d'établissement 2025-2030 est le fruit d'une réflexion collective menée en concertation avec l'équipe pédagogique ainsi qu'avec la Direction de la Culture et les élus. Construit en tenant compte des enjeux du Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP) du Ministère de la Culture, il fixe un cap pour les années à venir, tout en s'adaptant aux spécificités du territoire vitrollais et aux attentes des usagers.

Dans la dynamique du Projet d'établissement, le Conservatoire amorce donc une adaptation de son organisation pédagogique, avec la refonte des cursus en parcours différenciés, pour mieux s'adapter aux profils et aux objectifs des élèves. Ces évolutions nécessiteront une appropriation progressive par l'ensemble des acteurs de l'établissement, afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace.

Le Règlement intérieur et le Règlement des études vont être mis à jour prochainement pour en faire des outils concrets de mise en œuvre du Projet d'établissement. Par ailleurs, les instances de concertation telles que le Conseil d'établissement ou le Conseil pédagogique joueront un rôle clé dans le suivi de l'avancement des actions et permettront de pérenniser la dimension participative insufflée par ce projet.

L'ensemble de ces documents viendra également appuyer la demande de classement du conservatoire en Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) auprès du Ministère de la Culture, une reconnaissance qui marquerait une nouvelle phase de développement et renforcerait la place de l'établissement dans le paysage culturel local.

Ce Projet d'établissement vise à mieux définir les missions et clarifier les objectifs du Conservatoire de Musique et de Danse de Vitrolles pour l'avenir. Il contribue ainsi à affirmer son identité et à l'inscrire pleinement dans la politique culturelle municipale.

La Direction du Conservatoire remercie l'ensemble des professeurs et personnels du Conservatoire qui ont participé à cette réflexion collective riche et stimulante ayant permis d'aboutir à ce document.

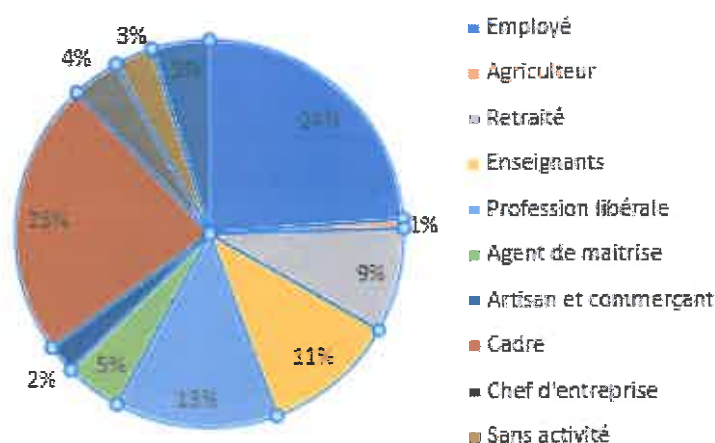
ANNEXE 1 : Résultats du questionnaire aux élèves et aux familles de décembre 2024

Un questionnaire a été adressé en ligne aux élèves et aux familles du 2 décembre au 13 décembre 2024 afin de recueillir leurs avis ou remarques et leurs propositions pour l'avenir.

Taux de réponse : 17,1%

- Profil des personnes ayant répondu au questionnaire :
 - À 69 % des parents d'élèves, 30% des élèves majeurs et 1% élèves mineurs
 - À 80% des personnes habitant Vitrolles et 20% d'habitants à l'extérieur
 - À 65% des personnes dont l'année de la première inscription d'un membre de la famille au conservatoire est postérieure ou égale à 2020
 - À 60% des familles avec 1 seul inscrit et à 40% avec plusieurs inscrits dans la famille
 - 65% des familles avec au moins une inscription en musique (instrument), 52% avec au moins une inscription en danse et 48% au moins une inscription en formation musicale

Catégorie Socio-Professionnelle

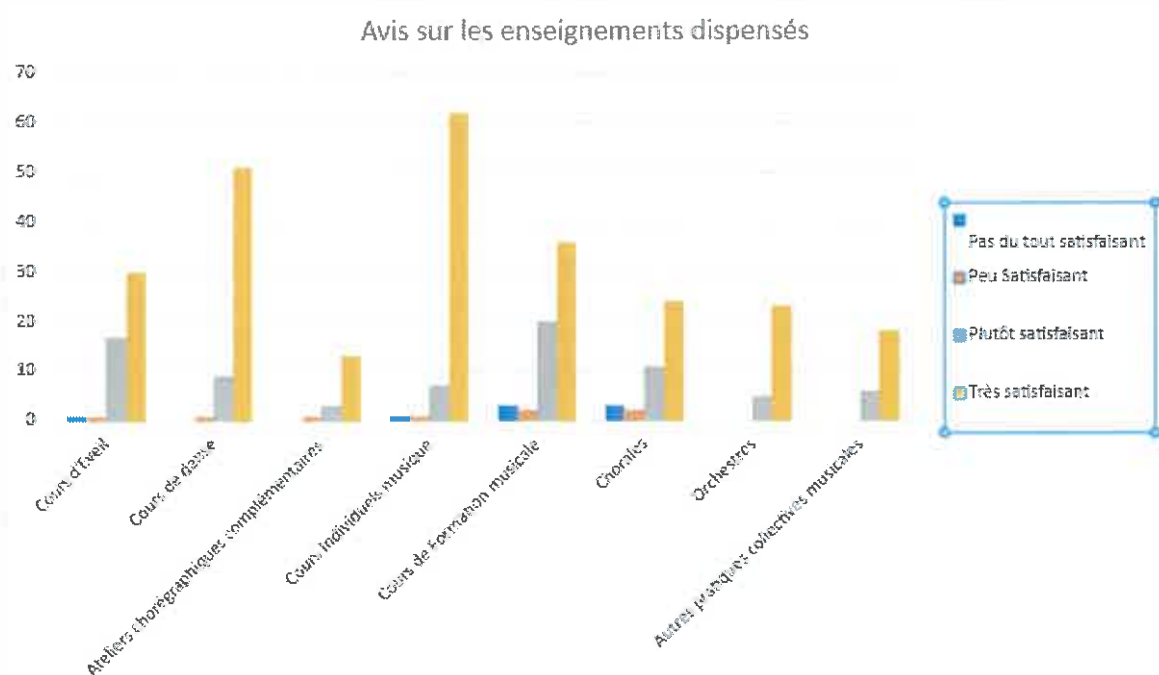


Les personnes ayant répondu sont en majorité des cadres (24%), employés (23%), profession libérale (13%) et des enseignants (11%).

- A la question, **comment avez-vous connu le Conservatoire ?** Les réponses qui reviennent le plus sont : (par ordre croissant)
 - Par des relations (bouche à oreille)
 - Par la communication de la ville (affichage, magazine...)
 - Par internet
 - Par la proximité géographique
 - Par la journée des associations
 - Par la famille
 - Par les manifestations du conservatoire
 - Par les écoles (projet scolaire)
- Parcours du ou des élèves de la famille : 42% en cursus, 23% hors cursus, 18% initiation et 17% en éveil

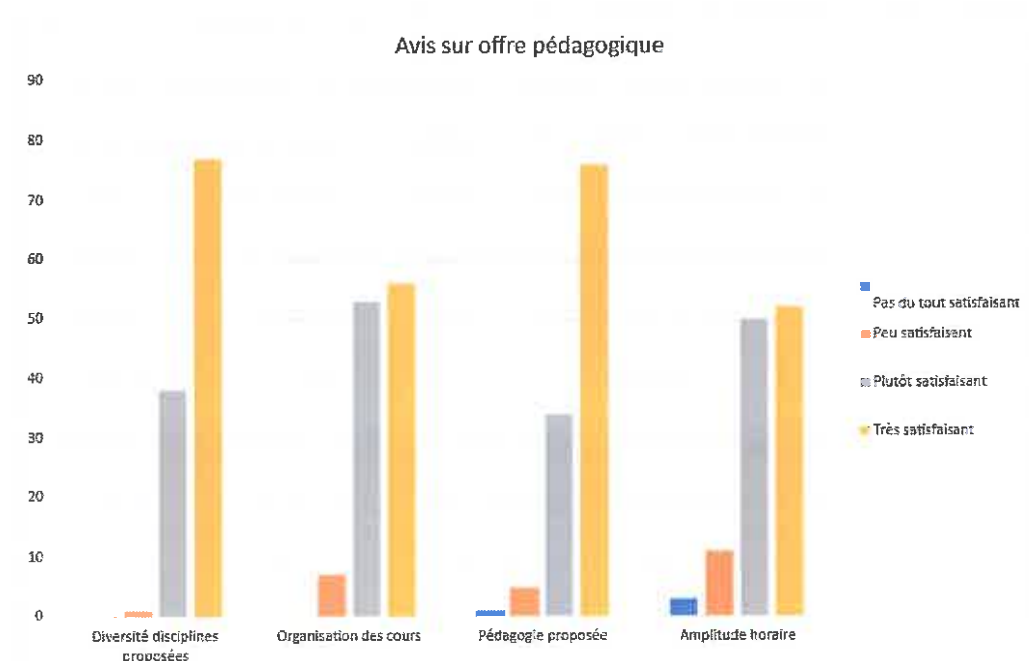


- **Etes-vous satisfait des enseignements dispensés au Conservatoire ?**



Globalement les avis sont "très satisfaisant" ou "plutôt satisfaisant" sur tous les enseignements proposés au Conservatoire. La formation musicale et les chorales engendrent quelques avis négatifs cependant mais de manière très limitée (chorale facultative, méthodologie différente entre FM et instrument, manque de communication...)

- **Comment jugez-vous l'offre pédagogique du Conservatoire ?**



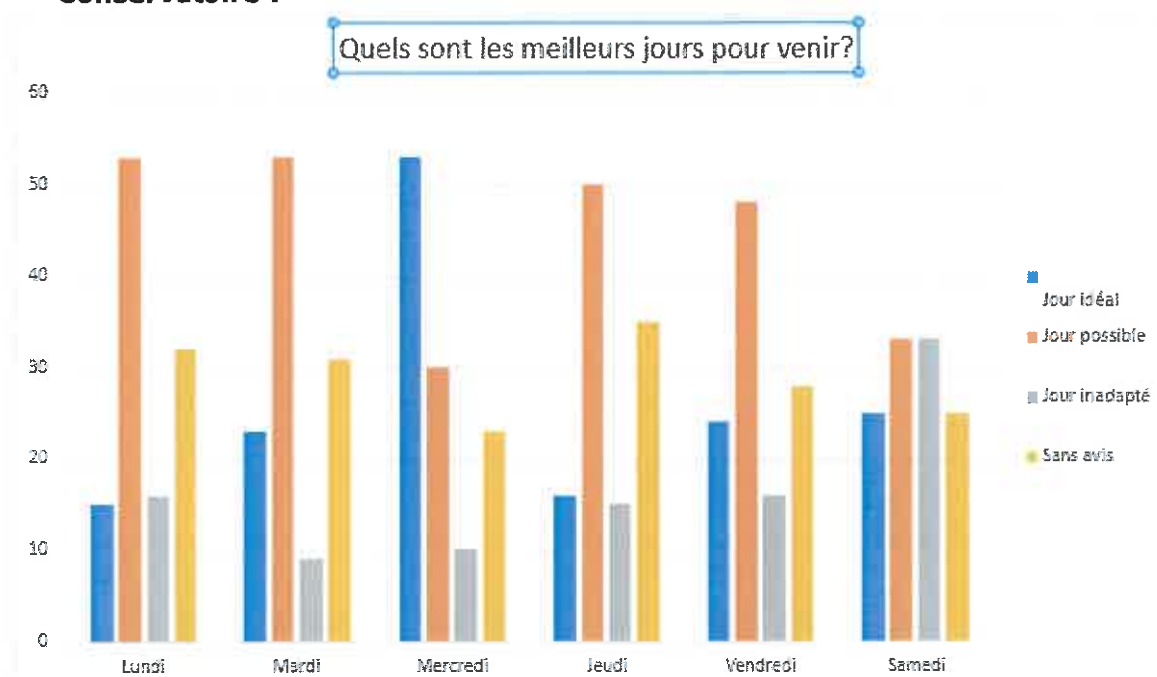
Les avis sont aussi globalement très positifs sur cette question, notamment sur la diversité de l'offre et sur la pédagogie. L'organisation des cours et l'amplitude horaire sont jugées plutôt positivement mais quelques remarques négatives sur le chevauchement de cours réguliers pour les élèves à la fois musiciens et danseurs, les horaires des éveils et sur le fait de venir 3 fois par semaine.

- **Combien de fois par semaine venez-vous ou emmenez-vous votre enfant au Conservatoire ?**

Rarement	2%
Une fois	24%
Deux fois	34%
Trois fois	25%
Plus de trois fois	16%

Près des $\frac{3}{4}$ des personnes viennent 2 fois ou plus par semaine au Conservatoire.

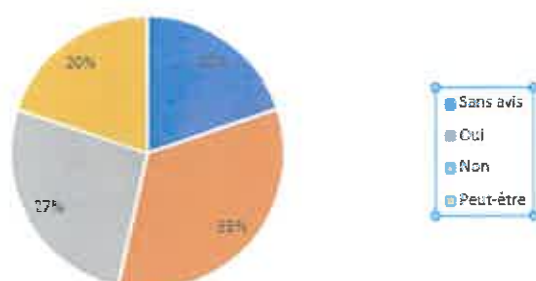
- **Quels sont pour vous les meilleurs jours pour venir suivre des cours au Conservatoire ?**



Pour la majorité des personnes, le mercredi reste le jour le plus adapté de la semaine pour les cours au Conservatoire. Les personnes indiquent également que les autres jours de la semaine (lundi à vendredi) sont possibles dans une large proportion. La question du samedi divise de manière plus marquée puisque c'est à la fois le 2ème jour idéal après le mercredi mais également le plus le plus inadapté pour une autre partie des répondants.

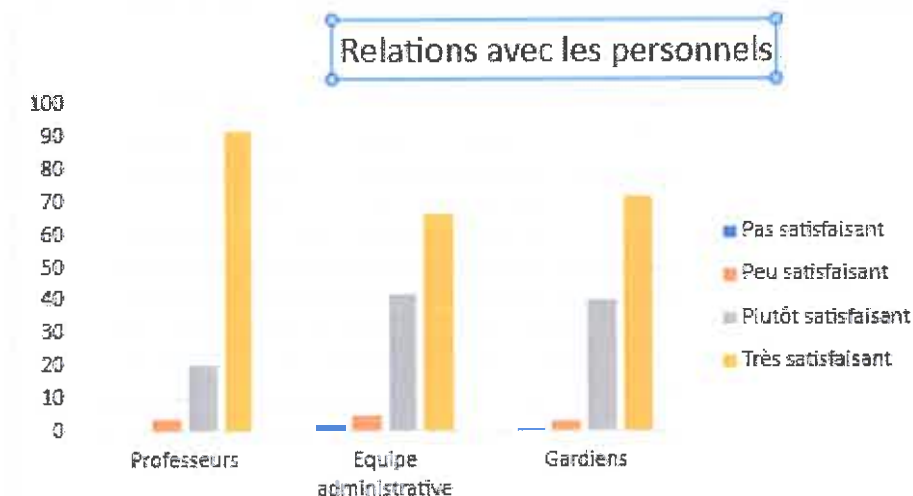
- **Souhaitez-vous que plus de cours soient proposés le samedi ?**

Avis sur les cours proposés le samedi



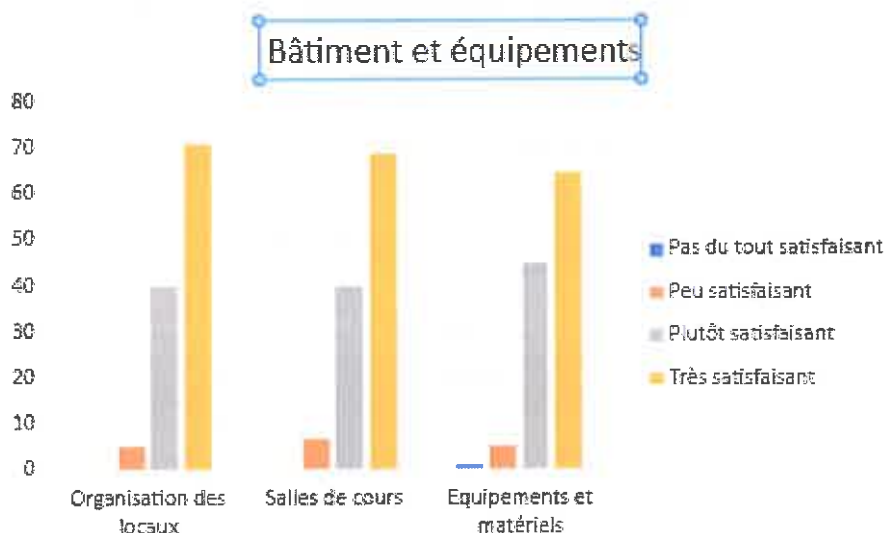
Avec plus de 50% de "oui" et de "peut-être" il est probable que les cours soient adaptés à une partie des usagers mais 1/3 environ des usagers s'y oppose également plus fermement que les autres jours.

- **Comment jugez-vous la qualité de vos relations avec les personnels ?**



Les relations sont globalement jugées très bonnes avec l'ensemble des personnels du Conservatoire qui est décrit comme compétent et agréable. Quelques remarques négatives sur la communication ou la circulation de l'information

- **Que pensez-vous du bâtiment et des équipements du Conservatoire ?**

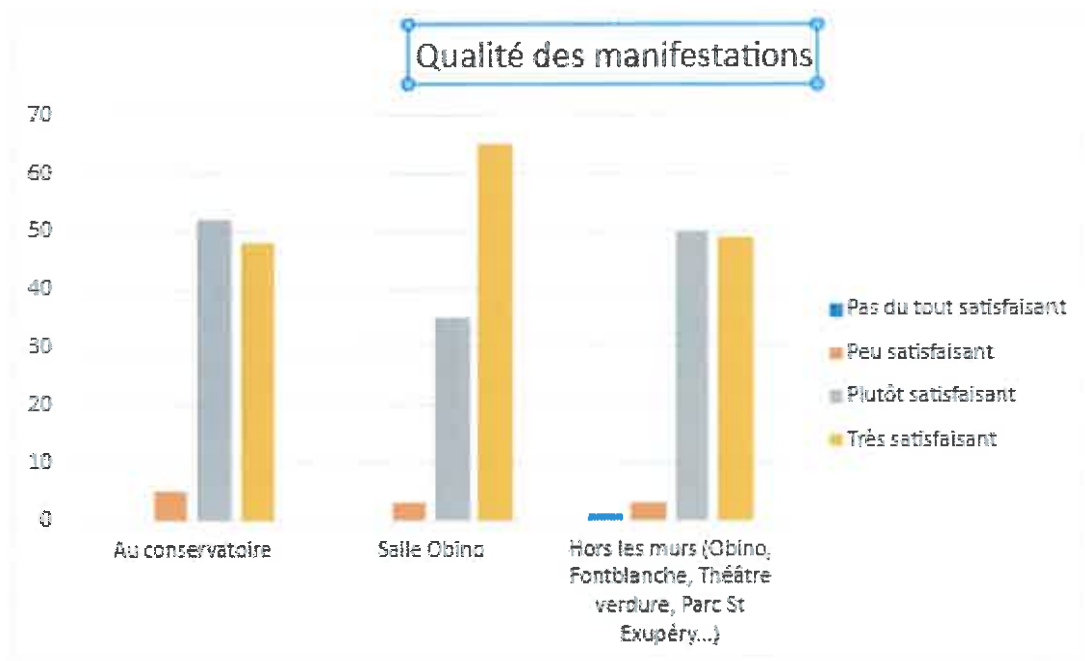


Les avis sont largement positifs sur ces items, les usagers sont très satisfaits d'être accueillis dans des locaux adaptés et fonctionnels. Les principales demandes d'amélioration se concentrent sur :

- Les problèmes de chauffage, climatisation et aération des salles
- Trop peu de places assises pour les parents qui attendent les enfants
- Avoir des espaces de travail (tables, chaises) dans le hall ou à l'étage
- Possibilité de réserver des salles en ligne
- Problème de parking et de stationnement autour du conservatoire à certaines heures

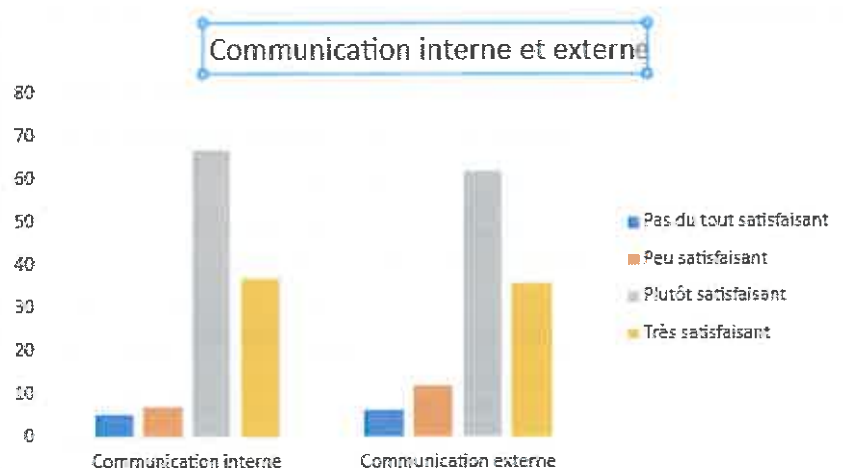
- **Assistez-vous à des représentations ou spectacles organisés par le Conservatoire ?**
- **Comment jugez-vous la qualité, la fréquence des spectacles, auditions manifestations pour les élèves ?**

91% des personnes viennent assister à des manifestations.



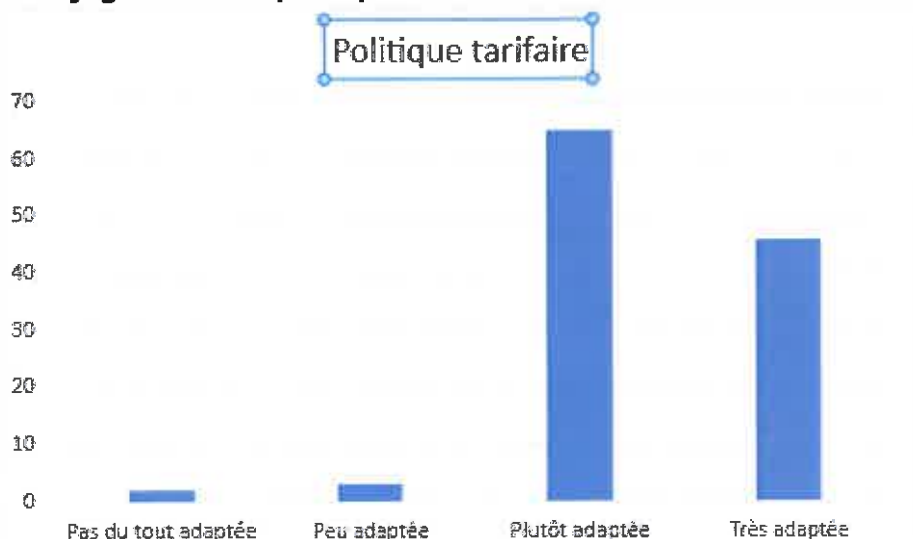
Les spectacles à la salle Obino sont largement plébiscités par les familles. Les propositions au Conservatoire ou Hors les murs sont globalement jugées satisfaisantes. Les principales remarques négatives concernent la communication autour des spectacles (spams, trop tardive...), le manque de places offertes, le nombre de représentations à faire pour certains enfants

- **Quel est votre avis sur la communication interne du conservatoire ?**



La communication est jugée plutôt satisfaisante par les usagers. Remarques récurrentes : problèmes de diffusion des mails dans les spams pour certains, avoir un meilleur relais dans la communication de la ville, avoir plus d'articles dans la presse pour les manifestations, avoir une présence sur les réseaux sociaux, proposer une plaquette de saison du Conservatoire.

- **Comment jugez-vous la politique tarifaire du Conservatoire ?**



- **Avez-vous déjà été victime de discrimination ou de maladresse au sein de l'établissement ?**

Réponse "Non" à 93% / "Oui" à 7%

Principalement lié à des maladresses à l'égard de quelques élèves (remarques en cours devant les autres, annonces des résultats en examen devant les autres, préférence aux jeunes dans l'attribution des cours).

- **Quels sont les points forts du conservatoire de Vitrolles selon vous ? (Question ouverte)**

- Locaux chaleureux et conviviaux - qualité du bâtiment
- Qualité et diversité des enseignements
- Des professeurs de qualité
- La proximité entre les élèves, entre les élèves et professeurs, l'ambiance générale
- Les interactions avec les écoles de la ville – propositions artistiques aux écoles
- L'emplacement géographique
- Les tarifs
- L'accessibilité à tous
- Les spectacles et manifestations proposés

- **Quels sont les points à améliorer ou vos principales attentes pour les années à venir ? (Question ouverte)**

- Résoudre le problème de stationnement/parking à certaines heures – avoir un parking dédié au conservatoire
- Qualité de certains cours à améliorer
- Développer les propositions de cours de musiques actuelles

- Proposer des stages pendant les vacances scolaires
- Améliorer la gestion du chauffage/climatisation sur l'année
- Avoir un site internet / réseaux sociaux pour valoriser le travail et la visibilité
- Avoir plus de salles – agrandir le Conservatoire – ouvrir des antennes ou annexes dans les quartiers sud – manque de salles de danse
- Proposer plus de transversalité entre la danse et la musique
- Améliorer les espaces communs pour l'attente des accompagnants - sièges, espace de travail

ANNEXE 2 : Synthèse des réponses du questionnaire envoyé aux professeurs en novembre 2024

Un questionnaire a été proposé sur 15 jours à l'ensemble de l'équipe pédagogique du Conservatoire pour recueillir leur avis sur l'état des lieux depuis 2019 et les perspectives pour les années à venir.

Les réponses à ce questionnaire ont pu être exploitées pour la préparation des ateliers en groupe de travail de fin novembre.

Bilan et état des lieux 2019/2024 : synthèse

- Sur l'évolution de la place du Conservatoire au sein de la ville depuis 2019 :
 - Amélioration de la notoriété de l'établissement par le développement des propositions aux scolaires, l'augmentation du nombre d'événements/manifestations, plus de diffusion et d'ateliers.
 - Augmentation importante du nombre d'élèves depuis 2019
 - Plus de visibilité sur la ville – participation plus importante à la vie culturelle de la ville – plus de partenariat avec les autres équipements culturels municipaux
 - Plus de considération de la part de la mairie
- Sur l'évolution du fonctionnement de l'établissement :

1) Bâtiment, salles de cours, matériels et équipements, conditions de travail

Points forts	Points faibles
- Locaux agréables et spacieux - Enseignements réunis sur 1 seul site - Belles salles de cours - Confort acoustique pour les professeurs - Instruments et matériels adaptés - Wifi et équipements informatiques - Salle des professeurs - Bonnes conditions de travail - Autonomie et flexibilité	- Gros problèmes avec le chauffage et la climatisation depuis l'ouverture - Impossibilité d'aérer certaines salles notamment les salles de danse - Dégradation rapide du bâtiment (robinets, cloisons, portes...) - Manque de rangements - Pas assez de salles de cours / manque salle plus grande pour les ensembles - Sécurité informatique trop compliquée / connexions difficiles - Pianos souvent désaccordés

2) Les relations de travail au sein de l'équipe, communication

Points forts	Points faibles
- Bonnes relations avec l'équipe administrative et technique - Réactivité, disponibilité et efficacité - Climat de travail agréable - Progression sur la communication - Réunions régulières - Echanges faciles sur les projets	- Rigidité administrative - Pas de gardien à l'étage en continu pour gérer le bruit - Difficulté à faire circuler l'information notamment entre profs pour les répétitions - Pas assez de projets transversaux - Appartenance et cohésion plus compliquée pour professeurs à temps partiels (1 seul jour)

3) L'organisation pédagogique, offre pédagogique et évaluations

Points forts	Points faibles
- Structuration sur 3 cycles - Evaluation dématérialisée semestrielle - Conforme aux attendus SNOP - Propositions aux adultes adaptées - Ouvertures nouvelles classes et ateliers	- Musique Plurielle - Surcharge planning des élèves - Difficultés organisation élèves double cursus (danse/musique) - Trop de critères sur évaluation - Accompagnement piano à développer - Gestion élèves peu motivés

4) Comportement des élèves, implication familles, relations parents élèves

Points forts	Points faibles
- Elèves plus assidus et plus motivés - Parents investis et respectueux en majorité - Bonne implication des élèves - Respect des règles en général	- Peu de motivation pour sorties et master-classes proposées - Manque d'intérêt pour les manifestations qui ne les concernent pas - Parents difficiles à joindre si problème - Pas assez de travail individuel en musique – manque de suivi - Manque d'ambitions - Manque de motivation et de travail en FM

5) Evolutions liées aux scolaires – Education Artistique et Culturelle

Points forts	Points faibles
- Développement important avec tous les établissements scolaires - Variétés des projets/propositions - Bons retours des enseignants - Valorise le conservatoire auprès public plus large	- Energivores - Répétitions supplémentaires - Effet "consommation" avec certains enseignants

6) Programmation/diffusion/partenariats

Points forts	Points faibles
- Programmation qualité, liberté dans les projets - Rayonnement sur la ville - Visibilité, notoriété sur les événements hors les Murs	- Peu d'enseignants qui se produisent - Propositions suivies seulement par les élèves et les profs organisateurs - Masterclass parfois mal adaptées au niveau des élèves - Trop de manifestations qui perturbe la progression technique - Conditions parfois difficiles sur le Hors les Murs (météo, sonorisation, qualité écoute...)

Perspectives pour les années à venir : synthèse

- Evolutions des missions du Conservatoire :
 - Ouvrir des classes à Horaires Aménagés
 - Impliquer davantage la créativité des élèves
 - Développer la création et la diffusion / plus d'offre public vitrollais
 - Faire découvrir d'autres événements extérieurs aux élèves
 - Formation des enseignants
 - Programmes adaptés aux personnes situation handicap – formation des enseignants
- Enjeux pédagogiques pour l'avenir :
 - Permettre aux élèves d'accéder à un plus grand nombre de disciplines
 - Être plus exigeant pour monter le niveau des élèves.
 - Travailler pour élever le niveau des élèves en FM
 - Motiver les élèves (choix propositions et évolutions méthodes pédagogiques)
 - Accueillir des élèves de tout âge dans un souci de progression personnelle
 - Donner aux élèves l'envie de se dépasser
 - Développer une culture artistique plus forte
- Aller vers de nouveaux publics :
 - Organiser des portes ouvertes
 - Proposer des stages de découverte aux non-inscrits
 - Actions sensibilisation ou découverte public extérieur (stage de danse de couple, concert gratuit...)
 - Programmer des concerts de professeurs
 - Développer les propositions d'accompagnement des pratiques amateurs
 - Avoir un spécialiste communication sur les réseaux sociaux
- Améliorer le rayonnement du Conservatoire :
 - Mettre en place un site internet dédié, articles dans la presse,
 - Obtenir le classement en CRC
 - Faciliter et développer les échanges, passerelles avec d'autres conservatoires
 - Repenser le déroulement de la Formation Musicale
 - Aller vers les publics empêchés, concerts caritatifs...

ANNEXE 3 : Restitutions des ateliers de travail du 29 novembre 2024 par groupe

L'ensemble de l'équipe pédagogique s'est réuni en plénière fin novembre pour travailler sur les dispositions du nouveau Schéma National d'Orientations Pédagogiques et les orientations à fixer pour le Conservatoire de Vitrolles pour les années à venir. Un large temps de travail en atelier a été organisé pour permettre de mener la réflexion par groupe.

- **Restitution du groupe 1 : Comment diversifier les publics de notre enseignement artistique ? Un Conservatoire inclusif : handicap, public empêché**

Que pouvons-nous proposer pour attirer un nouveau public ?

- Créer des annexes dans les quartiers sud et aux Vignettes sur des parcours de sensibilisation en musique et en Danse.
- Aller dans les CE entreprises Carrefour, Airbus.... Les informer sur nos parcours
- Créer un site internet interactif du conservatoire
- Faire des expositions de photos en Mairie, dans les écoles ou collèges...Lieux publics de Vitrolles.
- Organiser des Flash Mob, déposer des tutoriels sur le site du conservatoire.
- Proposer des cours parents/enfants en musique et en danse, éveil parents/enfants
- Elargir l'offre d'enseignement, chant musique actuelle, comédie musicale, claquettes, musique orientale.
- Proposer des portes ouvertes au mois de décembre sur invitation (chaque élève peut inviter une personne à essayer ou à assister à son cours de musique ou de danse).
- Organiser des portes ouvertes au RDC en Musique et par département
- Produire de petits ensembles musique à la médiathèque ou au cinéma
- Produire des concerts ou spectacles à but humanitaire/caritatif
- Organiser des soirées dansantes, soirées cabaret du Conservatoire
- Chorale de la mairie sur la pause méridienne
- Ateliers danse pour les professeurs des écoles entre midi et deux.
- Classe de danse de la mairie

Que pouvons-nous proposer aux adolescents comme source de motivation ?

Pour les élèves déjà inscrits

- Organiser des journées danse au Conservatoire. (Conférences, rencontres, cours ateliers, discussions)
- Sortir du Conservatoire (concours, rencontre de danse, battle, scènes)
- Développer les échanges avec les autres établissements.
- Les emmener assister à des concerts
- Les emmener dans des master-classes hors de Vitrolles.
- Répertoire de musique de jeux vidéo

Pour les non-inscrits

- Développer les parcours plus légers
- Ateliers de musique orientale
- Chant musique actuelle

- Développer la danse urbaine

Que pouvons-nous proposer aux adultes ?

- Pour les débutants un cours d'instrument en fonction des places
- Des cours collectifs à 2 en musique
- Des cours de danse de couple le samedi inclusif et non genré

Le Handicap. Pour un enseignement artistique accessible à tous aujourd'hui.

Etat des lieux :

Points positifs

- Le partenariat avec l'Orchestre des Colibris
- Nous accueillons déjà quelques élèves

Points négatifs

- Manque de formation du personnel administratif et des enseignants
- Manque de reconnaissance des professeurs
- Manque d'informations sur l'élève, aux professeurs

Que faut-il envisager pour répondre à la demande des personnes en situation de handicap ?

- Avoir un référent (entretien parent /enfant) pour définir le parcours le plus adapté
- Prévoir des formations pour les professeurs, le personnel d'accueil et administratif.
- Prévoir une rubrique spécifique et détaillée dans le bulletin d'inscription.
- Être en lien avec les soignants.
- Prévoir un parcours adapté pour certains
- Proposer des ateliers inclusifs
- Avoir des espaces adaptés.
- Partenariats avec des associations spécialisées de Vitrolles.
- Partenariats avec des instituts
- Communication adaptée
- Evaluations adaptées
- Epreuves adaptées aux examens

Les publics Empêchés/ Eloignés

Pourquoi ne viennent-ils pas ?

- Prison
- Hôpitaux
- Maisons de retraite
- Empêché financièrement
- Problèmes familiaux (divorce)
- Handicap
- Transport
- Frein élitiste

- Mobilité
- Pas leur culture

Que pouvons-nous leur proposer ?

- Invitations aux concerts pour les maisons de retraite (horaires adaptés)
- Spectacles de danse dans les maisons de retraite.
- Concerts dans les maisons de retraite
- Invitations pour les centres sociaux
- Concerts à but humanitaires pour les enfants défavorisés
- Clinique de Vitrolles (concerts)

- **Restitution du groupe 2 : Quelles sont les missions du Conservatoire dans les années à venir ?**

1/ Missions principales

- ☞ Enjeux éducatifs culturels et sociaux
- ☞ Décloisonner et démocratiser l'apprentissage de la musique et de la danse
- ☞ Souci d'exigence et de qualité
- ☞ Pratique amateur ou professionnelle
- ☞ S'adapter au nouveau public

2/ Ouvrir les Publics

- ☞ Portes ouvertes
- ☞ Développer les partenariats
- ☞ Studio à la disposition pour les répétitions de groupes extérieurs
- ☞ Concert profs concerts pédagogiques
- ☞ CHAM / CHAD
- ☞ OAE
- ☞ Publicités réseaux sociaux
- ☞ Décentraliser les prestations (cinéma etc..)
- ☞ Financement inscriptions moins chères mieux répartie
 - Annexe proximité dans les quartiers éloignés
- ☞ Animation scolaire

3/ Points faibles

- Comportements consommateurs
- Peu de travail
- Concurrence avec les écrans
- Cycles personnalisés
- Pédagogie au coup par coup
- Manque d'objectifs
- Revoir les évaluations

4/ Nouveaux moyens public adolescents

- Ecole de musique connectée
- Outils numériques
- MAO ordinateur
- Plateforme tutos
- Vidéos (chorégraphie)
- PUB – COM – TIC TOC
- Groupe WhatsApp
- Prendre les élèves en groupe ou par deux selon les instruments
- Répertoire nouvelle génération
- Nouvelle musique
- Travailler sur les arrangements
- Création de groupes Musiques Actuelles
- Musiques du monde
- Arrangement jazz dès le premier cycle
- Carte blanche
- Chorale ado
- Cours débutant ado pour la danse
- Parcours sans FM
- Partenariats lycées
- Travail ouverture sur le RAP avec profs compétents
 - Travail pas cession
 - Musique jeux vidéo

5/ Rôles des familles

- Inviter les parents dans les classes
- Atelier avec les parents sur la spécificité de l'instrument
- Comment travailler à la maison ?
- Qu'est-ce qu'un Conservatoire ?
- Réunion parents pour la rentrée ainsi que pour un bilan de fin d'année
- Découverte des lieux
- Associations parents d'élèves
- Partenaires associatifs dans la ville sur la musique et danse

6/ Education artistique et culturelle

- Accompagner la musique et la danse à l'école avec les DUMISTES
- Collèges, primaires, crèches et maisons de retraite, éveil artistique
- Dispositif non diplômant pour toucher un large public
- Vitalité de la vie culturelle et sociale du Conservatoire
- Culture levier d'inclusion sociale et territoriale pour agir contre les inégalités d'accès à la culture
- Partenariats avec d'autres établissements
- Concert 2ème et 3ème cycle
- Dossier suivi de l'élève

- **Restitution du groupe 3 : Enjeux Pédagogiques/Transversalité dans les projets, les disciplines, les spectacles et la pédagogie.**

➤ **La notion de Parcours (Quels et combien de parcours, pour qui, définition, dénomination, contenu, moyens de mise en œuvre...)**

- Conservation du parcours Initiation/éveil en l'état
- Conservation du parcours découverte (CP minimum) avec quelques aménagements :
 - Moins de cours (du début de l'année à fin février, 2 à 3 cours/instrument selon périodes de vacances scolaires)
 - Proposition d'un second passage (1 seul cours) pour essayer à nouveau tout ou partie des instruments, revoir le professeur, dans le but pour l'élève de changer ou de confirmer son choix, au final, d'effectuer le "bon" choix,
 - Création d'une fiche de classement des instruments par ordre de préférence à destination des élèves (retour en fin de parcours)
 - Elaboration d'une fiche d'appréciation des élèves après passage en atelier tournant à destination des professeurs concernés
- Parcours "Passion" : parcours allégé à l'issue du Cycle I (tronc commun) à destination des futurs musiciens amateurs qui ne seront plus concernés par les examens de fin de cycle
- Parcours "Études" : parcours à destination des élèves les plus motivés, se destinant à poursuivre l'enseignement en vue de l'obtention d'un diplôme
- Parcours "ADOS" avec FM adaptée en fonction du choix de parcours instrument
- Parcours spécialité "ADULTES" avec FM Adulte en fonction des besoins et du parcours choisi
- Redéfinition du parcours "Hors cursus"
- Conservation des cycles et phases en parcours "Études"
- Tronc commun FM jusqu'à la fin du cycle I pour tous
- Parcours "Projet" : parcours d'une durée limitée conduisant à la création et la réalisation d'un projet pluridisciplinaire et/ou transversal
- Passerelle d'un parcours à l'autre pour permettre de bifurquer vers le parcours le plus adapté, changer de direction selon la volonté de l'élève lui-même ou sur proposition du ou des professeurs Concernés
- Proposition de modules complémentaires obligatoires (UV) pour parcours diplômant (parcours "Études") : improvisation, écriture, déchiffrement, rythme, chant, histoire de la musique, analyse harmonique, analyse d'œuvres.
- Intégration d'un ou plusieurs élèves des différents Orchestres à l'école dans les cours du conservatoire (dispense de FM et de chorale la première année)
- Intégration d'un ou plusieurs élèves du parcours découverte en cours d'année (dispense de FM et de chorale la première année)
- 1ère année de Cycle I : Cours par groupe de 2 élèves (Durée : 1 Heure) pour la motivation, l'émulation et le plaisir. (Âge des élèves à prendre en compte)
- Ateliers de composition
- Concerts pédagogiques effectués par les professeurs et leurs élèves : montrer que le professeur est en premier lieu un artiste.
- Différenciation des parcours Adultes et Enfants (Danse et Musique)
- Discussion autour du nombre important de disciplines pratiquées par les enfants : impact sur la qualité du travail
- Evocation de la notion d'évaluation en termes d'exigence car parcours "allégé" ne signifie en rien "Tourisme musical" ! (Degré d'exigence à redéfinir en fonction des parcours)
- Evocation de la mise en place d'un conseil de classe (élèves à problème, en difficulté, choix de parcours adapté...)
- La pratique collective :
 - Obligatoire dès la 1ère année de Cycle 1 (Chorale)

- A partir du cycle 1C PH B2 instrument (musique plurielle et/ou petit orchestre à cordes ou à vents)
- Hors Cursus : en fonction de l'âge de l'élève et élève n'allant qu'aux ensembles par exemple
- Parcours "personnalisé" : uniquement instrument à condition de participer aux différents ensembles
- FIN de cycle : examen musique plurielle obligatoire
- Grand Orchestre obligatoire en Cycle 2 (avis du professeur)
- Petit Orchestre obligatoire à partir de la 3ème Année du Cycle 1 (au choix du professeur)
- Audition des inter-cycles le jour de l'examen (profiter de la présence du jury)
- Aucun examen d'entrée au conservatoire et dans aucune discipline.

➤ **La Transversalité**

- En interne : proposition de réalisation de spectacles vivants au conservatoire à produire dans et "hors les murs"
- En partenariat : cadre de recherche de partenaires sociaux et culturels à et hors Vitrolles
- Dans l'enseignement lui-même : rencontres entre professeurs, spécialistes et professionnels d'horizons différents et de diverses cultures, pour la réalisation d'un spectacle de qualité (profs, élèves, extérieurs, invités...)
- Développement d'un pôle "Musiques actuelles" : chant, clavier... pour plus de possibilités en transversalité
- Création de la première édition de la "Carte blanche", concept novateur mettant en avant la volonté et la créativité des élèves en complète autonomie
- Évocation de la mise en place de la Musique Plurielle, intérêt d'associer entre élèves pratiquant des instruments de familles différentes
- Partenariat avec la "Cité Educative Vitrollaise"
- Propositions d'ateliers de "musiques du monde"
- Les projets en général, et encore plus en transversalité sont très importants pour la motivation et le plaisir des élèves enfants comme adultes
- Manque les CHAM et CHAD
- Réalisation de tuttos d'apprentissage et/ou de référence pour travailler à la maison

CONSTAT :

Les projets en général, et encore plus en transversalité sont très importants pour la motivation et le plaisir des élèves, enfants comme adultes

➤ **Une équipe pédagogique**

- Manque d'échanges entre départements
- Manque trop de monde lors des différentes réunions : impact sur le travail en équipe
- Projet d'envergure (avec Education Nationale par exemple) : cahier des charges pour éviter les pertes de temps et d'énergie, définir les responsabilités, rôles et charges de chacun des acteurs

- **Restitution du groupe 4 : Thème Rayonnement et Partenariats/coopération de l'établissement**

Qu'est-ce que le rayonnement d'un conservatoire pour vous ? (Définition, sens...)

- Vitrine de la ville (manifestations, commémorations)
- Image de la ville à l'extérieur (réputation de la ville et au-delà)
- Faire connaître le conservatoire dans la ville et en dehors
- C'est la différence entre ce qui est apporté par un conservatoire et une association
- Question de qualité, de niveau et de réputation
- Connaissance du Conservatoire par la population
- Identité forte et connue / image positive de l'établissement et des propositions
- Notoriété auprès des habitants, des partenaires
- Proposer une EAC riche et variée / projets
- Proposer une programmation (diffusion) adaptée et Intéressante
- Être un établissement référentiel en musique et en danse
- Réputation / bouche à oreille (retour des publics)
- Communication / perception auprès des politiques (reconnaissance)
- Possibilité d'échanges avec d'autres conservatoires
- Donner la possibilité aux élèves de se produire à l'extérieur

A quoi ça sert qu'un conservatoire rayonne ?

- Créer de l'attractivité auprès des élèves
- Attirer des professeurs de qualité pour les besoins de recrutements
- Participe à un récit / une reconnaissance par les élus, l'administration, les personnels et la ville (population)
- Donne une légitimité / une reconnaissance de publics, des associations, de l'Education Nationale, des partenaires institutionnels
- Garantir une formation de qualité
- Participe à forme de prestige de l'établissement
- Diffusion de spectacles - amène du public

Comment améliorer le rayonnement ?

- Ne pas décevoir : clarification des conditions d'inscriptions sur les attendus (devoirs, droits, implication motivation) pour ne pas créer de décalage et de déception pour les familles. Réunion d'information à la rentrée, transmission règlement intérieur plus efficace.
 - o Coursus in : élèves motivés / tri des élèves
 - o Coursus ext : EAC / centre sociaux / sensibilisation découverte / ateliers
 - o Crédibilité avec application règlements intérieur/études
- Améliorer la communication plus efficace et adaptée :
 - o Site internet clair et précis, attractif et informationnel
 - o Présence sur les réseaux sociaux : mise en avant des actualités du Conservatoire, des spectacles, des projets et du travail des élèves
 - o Presse : avoir plus d'article dans la presse (notamment locale) sur les manifestations, les partenariats et les projets du conservatoire.
 - o Logo pour identité
 - o Créer goodies conservatoire (tee-shirts, sweats, ...)
- Participer à des concours de danse
- Continuer une EAC de qualité (classes à horaires aménagées)

- ☞ Faire des portes ouvertes pour toucher nouveau public
- ☞ Développer des partenariats adaptés avec le tissu local
- ☞ Avoir des tarifs plus chers (qualité perçue)
- ☞ Proposer une programmation riche et intéressante (élèves, population vitrollaise, extérieurs musiciens ou danseurs)
- ☞ Adapter l'offre pédagogique à la demande de la population
- ☞ Diversité des enseignements
- ☞ Proposer plus d'actions "hors les murs" – avoir un impact sur plus de publics (jeunes/ publics empêchés...)
- ☞ Organiser des rassemblements locaux ou régionaux (OAE, orchestres, master-classes)
- ☞ Proposer des résidences à des artistes locaux, proposer les locaux pour des répétitions publiques (orchestres, ...)

Comment développer les partenariats et la coopération sur le territoire ?

- ☞ De nombreux partenariats initiés depuis plusieurs années : Education nationale (différence de niveau entre les projets ...), autres équipements culturels de la ville, Assos : MPT13, Bagad Aix, CMF13, GMEM, festival d'Aix, autres conservatoire (formation FM avec Marignane, rencontres danse,)
- ☞ Quels partenariats et pour quoi faire ?
 - ☞ Développer partenariat pour résidence en contrepartie diffusion
 - ☞ Charlie Free, acteur musical majeur du territoire sur le jazz
 - ☞ DRAC pour la labellisation et convention développement territoriale
 - ☞ Autres conservatoires et école de musique (mutualisation formation, rencontres d'élèves)

Autres points abordés :

- Politique tarifaire trop faible
 - o Proposition de relever les tarifs mais avec système de bourses en contrepartie pour les ménages défavorisés - tranches de QF plus marquées - tarifs cours particuliers comme sur le marché privé pour les adultes qui ne sont pas en cursus ou sur la vie du conservatoire
 - o Mettre de la sélection pour entrer sur parcours études - orienter les élèves loisirs sur les assos locales amateurs
 - o Proposer des enseignements sous formes de stage (musique actuelle, danse salon ou cubaines...)